



Le Vent Draine

Janvier 2021 n°155

MEILLEURS

vœux

2021

Commune de
Ven
drennes

Sommaire

Vœux de la municipalité	P. 3
Le mot de Madame le Maire	P. 4
Les élus	P. 6
Les commissions	P. 8
C.M.E. 2020/2021	P. 10
Les agents communaux	P. 11
Communauté des communes	P. 12
État Civil	P. 16
Infos Mairie	P. 17
Les agriculteurs	P. 21
Entreprises, commerçants, artisans	P. 22
Nouvelles entreprises à découvrir	P. 25
La MARPA	P. 26
École Marie Godet	P. 28
OGEC/Marché de Printemps	P. 29
Les Arlequins	P. 30
Liste des associations	P. 32
Nos associations	P. 33
Les assos hors commune	P. 38
Tarifs municipaux	P. 42
Location de matériel	P. 43
Compte-rendu Conseils municipaux	P. 44
Coordonnées diverses + horaires	P. 45
Rétrospective 2020	P. 46





**Roselyne PHLIPART, Maire de Vendrennes,
les adjoints, les délégués, les conseillers municipaux,
le conseil municipal des enfants,
les agents communaux, les agents de la MARPA
vous offrent leurs**

meilleurs vœux
pour cette nouvelle année !



En 2021, les vœux de la municipalité
ne peuvent nous réunir à la salle Vendrina.
Ils sont exprimés par une vidéo
vœux virtuels mais néanmoins sincères.

Vous la trouverez sur :

-  Le site de la commune,
-  La chaîne Youtube Mairie de Vendrennes,
-  La page Facebook Vendrennes,
-  Le compte Instagram @Vendrennes

Elle sera diffusée à la MARPA.



LE MOT DU MAIRE

Avec mes collègues du Conseil Municipal et l'ensemble des agents, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2021, des vœux de santé et de bonheur, j'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui ont connu des épreuves en 2020, que 2021 leur apporte de l'espérance.

Début 2020, rien ne présageait d'une année aussi particulière, l'organisation de la collectivité en fut bouleversée. La Covid a chamboulé nos habitudes. Nous avons tous subi les confinements, mais force est de constater, nous nous sommes adaptés.

Puissions-nous dans l'année à venir préserver l'essentiel des valeurs qui animent notre commune : la solidarité et la convivialité.

La solidarité a pris tout son sens cette année avec le coronavirus, merci à tous ceux qui ont pris soin des plus fragiles et qui ont donné de leur temps pour la communauté.

Quant à la convivialité, celle-ci a été mise à rude épreuve en 2020, espérons pouvoir reprendre nos habitudes relationnelles le plus vite possible.

Cette année une nouvelle équipe municipale s'est constituée, les débuts ont été très perturbés par le virus, mais à présent chacun a trouvé sa place et nous avons tous le même objectif : agir pour le bien commun.

Toutes les commissions sont à pied d'œuvre, des réunions de travail avec l'ensemble du conseil ont permis de réfléchir à l'avenir urbanistique et à l'avenir des structures de notre commune, toujours avec le souci d'un équilibre budgétaire.

Investissements souhaités pendant le mandat

- L'urgence est la **rénovation de la salle de sports et de la verrière** (énormes fuites), en même temps il faudra **réorganiser la salle Vendrina** avec ses annexes. Les études ont commencé en partenariat avec les associations concernées.
- La **rénovation des vestiaires du foot** semble inévitable tant ceux-ci sont vétustes.
- La **création d'un City Stade** est une demande récurrente, ceci afin d'occuper nos jeunes.

Fermeture de l'église

La décision de fermer l'église a été très difficile, mais des éléments de la structure devenaient dangereux pour la sécurité des personnes

Des professionnels vont venir stabiliser ce qui est possible, en fonction des travaux réalisés nous déciderons de sa réouverture ou non.

Au-delà de l'aspect religieux, nous sommes conscients que l'église est notre seul patrimoine, mais à l'heure actuelle, le budget de la commune ne permet pas sa rénovation.

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Il y a les commissions communales mais aussi les commissions intercommunales. Le **PLUIH** (plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat) va définir les orientations urbanistiques des 8 communes de la communauté de communes pour les 10 prochaines années à compter de sa validation (fin 2022). Ce sont des décisions très importantes où la population pourra s'exprimer via des enquêtes publiques. Mais sachez que les surfaces à construire seront très restreintes et qu'il faudra construire tant que faire se peut dans les dents creuses (à l'intérieur du bourg, fonds de jardin, etc).

D'autres dossiers intercommunaux très importants tel que le **PCAET** (Plan Climat Air Énergie Territorial) qui définira notre stratégie du développement durable pour les années à venir ou le futur **CIAS** (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) sont en cours, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de leurs évolutions.

Le travail ne manque pas, les dossiers sont nombreux et importants, mais l'ensemble du conseil est mobilisé pour l'avenir de notre commune.

Très belle année 2021 à tous

**Prenez soin de vous !
Roselyne PHLIPART, Maire de Vendrennes**



Travaux de rénovation de l'ancienne mairie :
Montant des travaux : 263 200 € HT
Subventions : 186 522 €
Ces subventions viennent de l'État, la Région,
le Département et le Sydev
Ils représentent 70% du coût total.
Les 30% restant sont financés par la commune.

Les élus et les commissions

Beaucoup de travaux de voirie réalisés à Vendrennes en 2020

- ◆ Les différents travaux réalisés rue du Champ de la Foire, rue de La Tendresse et allée des Tilleuls ont coûté 265 k€ HT et subventionnés à hauteur de 30% par l'État et la Région.
- ◆ Réfection de l'enrobé de la rue du Vieux Château par le Département, à charge de la commune de faire les nouveaux marquages, notamment places de stationnements et passages pour piétons.
- ◆ Réfection de l'enrobé pour le passage entre les rues de l'Hommeau et de la Tendresse.
- ◆ Virage refait au village de la Galerie en direction de la Noue, en raison de l'affaissement de la route.
- ◆ Voirie villages de la Coussaie, la Vente, Bois Goyer et les Alles refaite en bicouche.
- ◆ Réparation des chaussées avec 12 T de point-à-temps.
- ◆ Parvis de l'ancienne mairie refait avec un enrobé de couleur.

La commune continue d'entretenir les fossés, 1800m de fossé curés à L'Enelière, aux Alles, à la Bessonnerie, entre la Bessonnerie et le Bois Goyer et à Tirefour.

Des efforts ont été faits pour la sécurisation des rues :

- ◆ Rue du Champ de la Foire avec la réalisation d'un plateau, l'application d'une résine pour délimiter les voies de circulation dans le virage et limitation de la rue à la vitesse à 30 Km/h.
- ◆ Village de la Motte, le carrefour de la route de la Forêt a été sécurisé.
- ◆ Rue du Vendrenneau, après la rue des Genêts en direction de La Touche Bertrand, réalisation d'une ligne discontinue pour délimiter les voies de circulation et faire ralentir dans le virage.

Bonne année à tous



Pascal LALLEMAND,
1^{er} adjoint



Action sociale à Vendrennes

L'année 2020 a commencé de façon classique avec les axes habituels, familles, jeunes, anciens et nous avons été brusquement confrontés à la Covid et à un 1^{er} confinement.

Il a fallu réagir et improviser.

Soucieux des personnes isolées ou vulnérables, nous nous sommes assurés que familles ou voisins les assistaient, y palliant quand il fallait mais peu de cas étaient concernés.

L'urgence était à la MARPA : restrictions puis suppressions des visites affectant fortement résidents et familles, il a fallu dialoguer. Puis le confinement s'est durci avec l'interdiction aux résidents de sortir de leur logement, même pour les repas. Le personnel, prévu pour un service collectif, était aussi impacté que les résidents ; nous avons mis en renfort des agents du restaurant scolaire pour faire les repas et les servir individuellement.

Les enfants de l'école ont spontanément envoyé à la MARPA des dizaines de dessins. Cadeaux, chocolats de Pâques, fleurs ont été offerts par des commerçants, des associations, des particuliers, bel élan de solidarité.

Puis déconfinement, visites limitées, pas d'animations extérieures, on a pu constater que nos aînés avaient quand même souffert moralement, le 2^{ème} confinement plus léger ne semble cependant pas avoir été facteur aggravant.

Et le résultat est là : 0 Covid à la MARPA à ce jour.

À la réouverture de l'école et du restaurant scolaire, toutes les mesures sanitaires ont été mises en place en concertation avec le directeur. Les enfants, même les plus petits ont respecté les règles de distanciations, accepté la suppression des jeux collectifs, des jouets sur la cour, de l'accès au bac à sable... Surcroît de travail pour le personnel avec la désinfection des tables, chaises, sanitaires à chaque passage, avec un service de table individuel (plus de plats collectifs, de carafes d'eau, de corbeilles à pain). Des élus sont venus en renfort sur la cour et au restaurant jusqu'aux vacances.

Le 2^{ème} confinement récent et son assortiment de gestes barrières fut plus facile, l'expérience était là !

Que sera 2021 ? Nul ne sait, mais nous ferons face, ensemble.

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Sa mission :

- ◆ Animer l'action sociale sur la commune en informant les habitants de leurs droits locaux et nationaux et en recueillant leur ressenti.
- ◆ Mettre en lien les personnes vulnérables avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles.
- ◆ Orienter les seniors vers des auxiliaires de vie ou structures pour un mieux-vivre.
- ◆ Organiser le repas annuel des Aînés
- ◆ Accompagner la vie sociale de la MARPA
- ◆ Contrôler et valider le budget de la MARPA

Cette année, il va, entre autres, travailler à la démarche de mutualisation des MARPA de la CCPH.

Je vous souhaite une très bonne année 2021

Il est constitué de 6 élus :

Roselyne Phlipart - Présidente
Florence de Chabot - Vice-Présidente
Alain Chenoir, Sonia Chenouard
Valérie Chenu, Marie-Jeanne Godet

Et de 5 membres représentants d'associations ou professions liées au secteur social :

Yannick Dronneau - Club des Aînés
Christine Gaborit - Assistante maternelle
Aurore Huvelin - Infirmière - membre de l'UDAF
Lucie Lallemand - Aide-soignante
Louis-Marie Seiller - Secours Catholique



Florence de CHABOT,
2^{ème} adjointe

Commission construction & rénovation de bâtiments

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. 2020, a été marqué par cette crise sanitaire auquel nous avons dû faire face.

Malgré cela, nous avons avancé dans les projets avec un réaménagement des plannings afin d'éviter la coactivité entre entreprises sur les chantiers.

Transformation de l'ancienne mairie en deux logements sociaux dont un en logement PMR (Personne à mobilité réduite). La réception du chantier a eu lieu en Novembre.

L'extension du Hall d'entrée périscolaire sera terminée pour cette fin d'année.

Sans oublier tous les travaux d'entretien.



Thierry PINEAU

Pascal LALLEMAND Mélanie LOIZEAU
Gérard GALLARD Delphine MERLET
Stéphane BARBARIT Patrice ROUSSELOT
Yvon BOUDEAU Rémi SEILLER



Gérard GALLARD

Pascal LALLEMAND Sonia CHENOUEAU
Yvon BOUDEAU Valérie CHENU
Stéphane BARBARIT Rémi SEILLER



Commission voirie, urbanisme espaces verts

En 2020, au niveau des espaces verts, il n'y a pas eu de grandes nouveautés, à part l'aménagement en pelouse du terrain devant l'entrée du cimetière des Hirondelles. L'entretien courant et le fleurissement habituel ont été assurés dans toute la commune, sans oublier les décorations de Noël.

2021 devrait voir la réalisation de la voirie au lotissement des Musiciens si les constructions de maisons sont finies. La réflexion est engagée pour aménager les 3700 m2 restants en pelouse, terrain boisé, verger ou autre... les riverains seront consultés.

Il est prévu aussi de rallonger le Chemin Creux jusqu'à la route allant du Petit Pot à l'Enelière, au-delà du Tirefour.

Commission Vie associative & culturelle

L'année 2020 a bouleversé la vie associative et freiné l'épanouissement culturel. Les annulations des nombreuses manifestations : Kermesse, Festi'Volley, tournoi de sixte, fête de la musique, cyclo-cross, etc... ont fortement impacté les trésoreries des associations. Je remercie tous les bénévoles pour leur implication et leur dévouement.

J'en appelle à la générosité des Vendrennais en participant fortement aux manifestations de 2021.

Je souhaite tous mes vœux de réussite au monde associatif et culturel.



Pascal LALLEMAND
Patrice ROUSSELOT
M-Jeanne GODET
Delphine MERLET
Mélanie PETITEAU
Clément RECROSIO



Le marché de producteurs, très apprécié des vendrennais, a continué de fonctionner et de se développer pendant la Covid. Le Père Noël, absent du marché de Noël cette année, un programme revu en raison des contraintes.

Bravo aux organisateurs !

Commission Communication

Nous essayons toujours d'améliorer l'information et le dialogue entre concitoyens.

Cette année deux nouveautés:

- * Acquisition d'un module permettant de remplir des fichiers en ligne sur le site. Ce sera très utile, notamment pour les inscriptions à la cantine en début d'année scolaire.

- * Ouverture d'un compte Instagram Vendrennes

A notre grand regret (Covid oblige) les vœux de la municipalité ne pourront se tenir comme à l'accoutumé en janvier dans la salle Vendrina. Nous les ferons par vidéo, un film est en cours de tournage, ce sera certes moins convivial mais le cœur y est.

Nous organisons sa diffusion pour qu'il vous rejoigne chez vous et nous le présenterons à la MARPA.



Florence de CHABOT

Alain CHENOIR

Mélanie LOIZEAU

Clément RECROSIO



Site Internet



Chaîne pour vidéos



Facebook



Instagram



Bulletin 3 fois par an



Florence DE CHABOT

Alain CHENOIR

Sonia CHENOIARD

Valérie CHENU

M-Jeanne GODET

Sandra GODET

Séverine RIPOCHE

Commission sociale

La nouvelle équipe en lien avec le nouveau CCAS a comme souci majeur le bien-être des Vendrennais.

En cette période de pandémie, elle s'est beaucoup investie sur le terrain (MARPA, restaurant scolaire) avec des contraintes sanitaires très difficiles à imposer tout en conservant un bon savoir vivre.

Le nouveau CME est en place, mais ses actions sont limitées de même que celles liées au passeport du civisme.

Le projet du City Stade mûrit, il devrait pouvoir répondre aux aspirations des jeunes et des familles.



CONFINEMENT COVID PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRES

Pandémie et confinement, jours plus gris, journées plus courtes, cette période peut être difficile, pour les personnes qui vivent isolées, qui craignent pour leur santé, qui perdent le moral...

Personne n'est à l'abri !

Chacun de nous peut contribuer au bien-être de ses voisins par un regard, une attention particulière, un service rendu

Plus concrètement :

Chacun peut aller faire les courses pour une personne sans moyen de transport, préparer un plat, aller chercher des médicaments, téléphoner régulièrement à une personne isolée...
En respectant scrupuleusement les gestes barrières

Plus que jamais les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Vendrennes souhaitent que chaque Vendrennais vive cette période dans les meilleures conditions.

Notre rôle majeur est d'apporter de l'aide à tous, de faire vivre la solidarité, pour éviter l'exclusion et la pauvreté.

Il existe des aides auxquelles nous pouvons tous prétendre.

N'hésitez pas à vous informer auprès de la mairie

02 51 66 08 22 mairie.vendrennes@wanadoo.fr

ou auprès d'un des membres du CCAS

lesquels ont à cœur de vous apporter leur soutien.

**Repas des Aînés
2020 servi par le
CCAS
Hélas, pas de
repas possible en
2021**



Les membres du CCAS : M. Jeanne GODET
Philippe PROSPER
Florence de CHABOT
Alain CHENOIR
Sonia CHENOIARD
Valérie CHENU

Président D'ORVILLE
Christine GARDOT
Alain HÉRELIN
Laurie LOIZEAU
Luis-Maria SELLER



Conseil Municipal des Enfants

CME 2020-2021



Janvier 2020
Participation aux vœux 2020

Décembre
2019
Dîner
à la
MARPA



Élections
CME
Septembre
2020



La nouvelle
équipe
2020-2021
est prête



UNE ANNÉE MASQUÉE

« Au premier confinement, notre vie a changé.

Nous sommes tous restés à la maison et grâce à ça, nous avons pu profiter de nos parents, frères et sœurs et animaux de compagnie ».

« Nous avons pu applaudir tous les soirs les soignants ».

« Cette période a été difficile mais nous avons réussi à nous y habituer ».

« Au deuxième confinement, ce qui est bien, c'est que nous avons pu reprendre l'école tous en même temps grâce au port du masque ».

« Nous sommes tristes de ne pas voir nos grands-parents mais c'est pour les protéger ».

Bonne année et bonne santé à tous

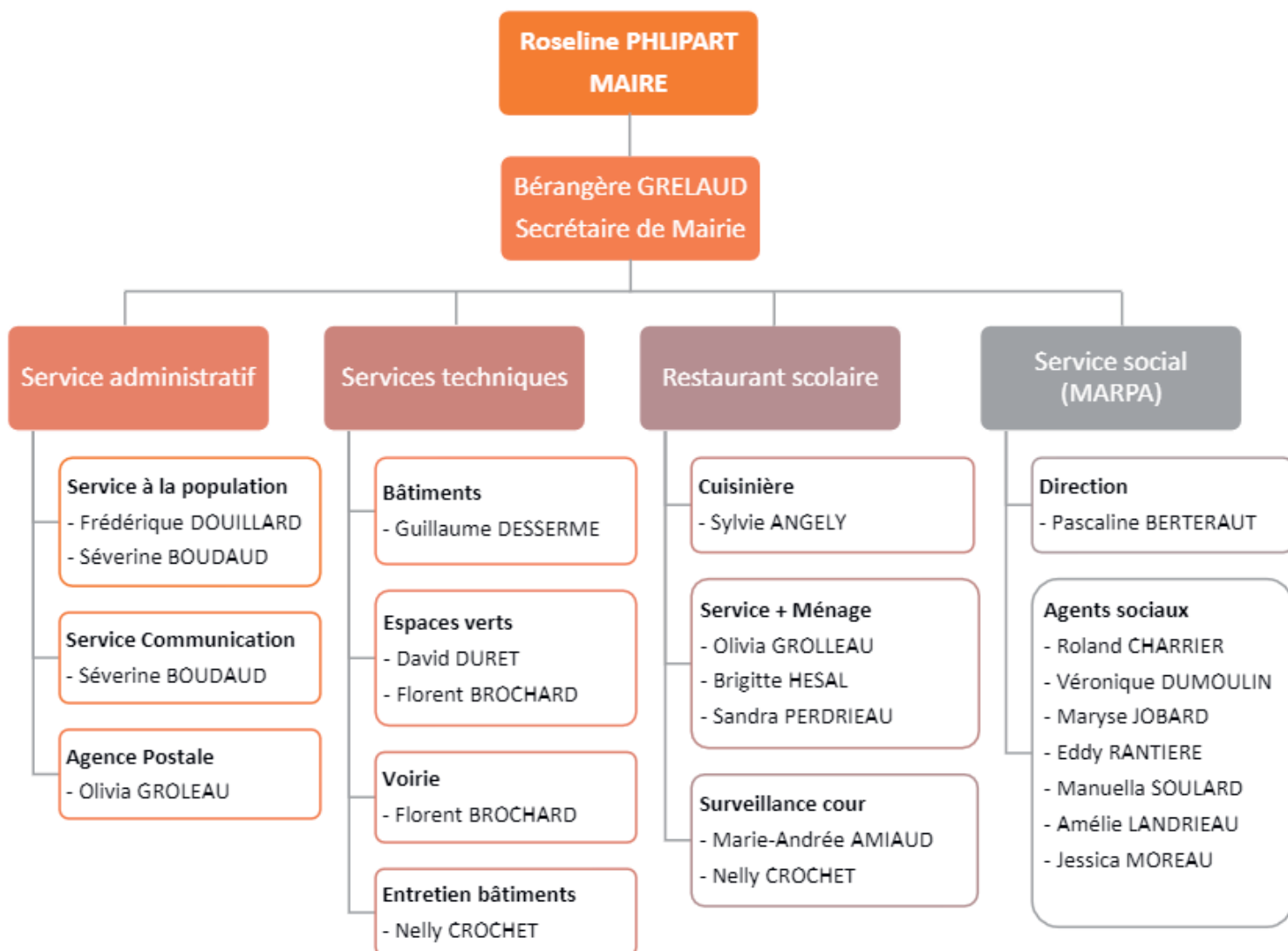
Les enfants du CME



Lucas, Mathis, Margot, Noé, Cassandre,
Loélie, Malone, Louise et Salomé
accompagnés par Alain CHENOIR, et Sandra GODET
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021



Les Agents Communaux



Sandra a rejoint l'équipe de service du restaurant scolaire à la rentrée de septembre.



Nous remercions toutes les bénévoles qui ont aidé au service du restaurant scolaire en 2020 :

Bibiane, Marie-France, Christine, Annie

Certaines continueront en 2021, une personne de plus s'est proposée pour janvier.

Elles contribuent au confort des enfants en aidant avec patience les plus petits à manger.

N'hésitez pas à vous proposer pour renforcer l'équipe

à votre rythme, 1, 2, 3 fois ou plus par semaine ou quinzaine !

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers



Intercommunalité : vos élus pour 2020-2026

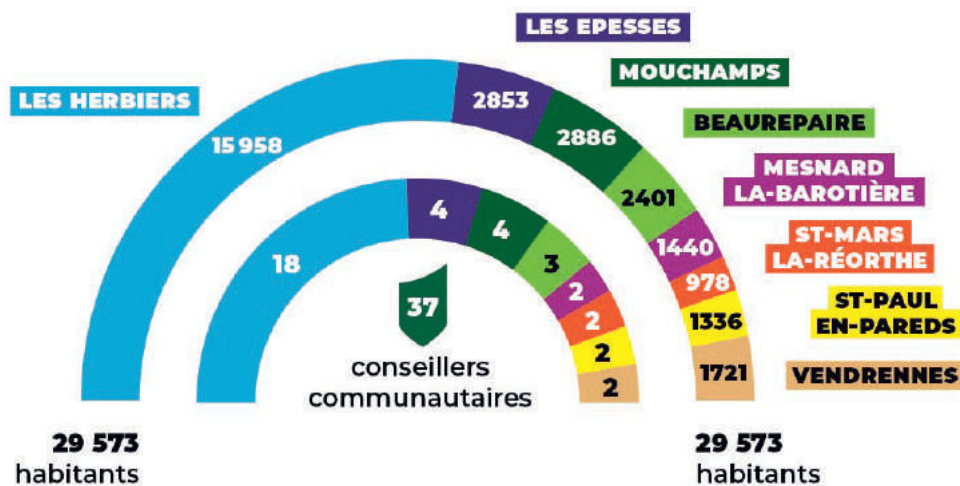
En mars dernier, en même temps que le conseil municipal de votre commune, vous avez élu vos représentants au conseil intercommunal.

Découvrez les nouveaux visages de la Communauté de communes du Pays des Herbiers et le fonctionnement de cet échelon, parfois méconnu, et pourtant acteur incontournable de votre quotidien.

Comme toutes les communes de France désormais, votre commune [Vendrennes] est membre d'une intercommunalité, à savoir la Communauté de communes du Pays des Herbiers. Votre commune [Vendrennes] a ainsi confié à l'intercommunalité le pilotage de dossiers spécifiques, et souvent techniques. Il s'agit par exemple des déchets, de l'économie, de l'assainissement, de l'urbanisme ou de l'informatique.

L'enjeu est de conduire des politiques cohérentes à l'échelle du bassin intercommunal, de gagner en efficacité et de faire des économies d'échelle.

Les décisions sont votées au sein d'un conseil communautaire composé de 37 délégués, tous conseillers municipaux. Ainsi, la composition du conseil communautaire est renouvelée tous les 6 ans, lors des élections municipales et intercommunales. Au sein du conseil communautaire, chaque commune est représentée par 2 à 18 conseillers municipaux. Le nombre de conseillers est proportionnel à la population de la commune, sans pour autant qu'une seule commune ne détienne la majorité absolue.



« Chaque commune a voix au sein du conseil communautaire, organe délibérant de la Communauté de communes. »

Un fonctionnement collégial

Lors de la 1ère réunion du conseil communautaire ont été élus le Président de la Communauté de communes ainsi que les vice-présidents (cf. liste ci-après). Ils forment le bureau communautaire, instance de décision, d'examen et d'arbitrage des projets de la communauté. Il prépare les décisions et s'assure que chaque projet respecte l'intérêt communautaire.



Crédit Ville des Herbiers

Cinq commissions de travail sont également à l'œuvre pour préparer et soumettre des projets au bureau et au conseil communautaire. Elles traitent chacune d'un domaine propre : développement durable, économie, famille, culture ... Toutes les communes y sont représentées par des conseillers municipaux.

La composition des commissions intercommunales est consultable sur :

www.paysdesherbiers.fr/listes/les-commissions

Véronique BESSE, Présidente du Pays des Herbiers.

⇒ Maire des Herbiers

Bénédicte GARDIN, 1ère vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge de la famille et de la jeunesse.

⇒ Maire de Saint-Paul-en-Pareds

Roselyne PHLIPART, 2e vice-présidente du Pays des Herbiers, en charge du développement durable et de l'agriculture.

⇒ Maire de Vendrennes



Jean-Louis LAUNAY, 3e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'environnement.

⇒ Maire des Epesses

Patrick MANDIN, 4e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de la culture.

⇒ Maire de Mouchamps

Franck GAUTHIER, 5e vice-président du Pays des Herbiers, en charge du développement numérique et du très haut débit.

⇒ Maire de Beaurepaire

Landry RONDEAU, 6e vice-président du Pays des Herbiers, en charge de l'habitat, de l'urbanisme et du tourisme.

⇒ Maire de Mesnard-la-Barotière

Patrice BERTRAND, 7e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des grands équipements.

⇒ Maire de Saint-Mars-la-Réorthe

Christophe HOGARD, 8e vice-président du Pays des Herbiers, en charge des finances et de l'administration générale.

⇒ 1er adjoint de la Ville des Herbiers

Mobilité : le Pays des Herbiers passe à la vitesse supérieure

Le Pays des Herbiers va se doter à l'été 2021 d'un schéma directeur des mobilités, un outil opérationnel pour développer la pratique du vélo et de la marche sur nos 8 communes.

Fin 2019, le Pays des Herbiers a été lauréat du programme « **Vélo et territoires** » de l'[ADEME](#) (Agence de la Transition Ecologique).

« Cette convention nous permet de mobiliser des cofinancements pouvant aller jusqu'à 70% d'accompagnement de certains projets, ce qui est évidemment très intéressant », explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

Le Pays des Herbiers a ainsi pu se donner les moyens humains et techniques d'engager un travail structuré autour des déplacements :

- en recrutant **Sophie Feyry** au poste d'une chargée de mission *Mobilités douces et actives* (pour une durée de 3 ans) ;

- en réalisant un **schéma directeur des mobilités**, qui doit permettre de planifier – d'ici l'été 2021 – le développement du réseau cyclable et de services liés au vélo, de la marche à pied... Le cabinet VIZEA a été sélectionné pour accompagner les élus dans ce travail. « Nous avons un an pour planifier ensemble le développement du réseau cyclable sur le Pays des

Herbiers, lever les freins, à la fois techniques et psychologiques, et proposer de nouveaux services liés au vélo. Nous avons commandé au cabinet une étude avant tout pragmatique, qui va concerner en priorité des déplacements du quotidien. »

Sans attendre, la Communauté de communes a engagé des actions de terrain pour favoriser les mobilités douces*. Marquage gratuit de vélos, subvention à l'acquisition de vélos électriques, sensibilisation des entreprises et évidemment réalisation de pistes cyclables encouragent notamment à la pratique du vélo.

* La **mobilité douce** constitue toute forme de déplacement non motorisé : la marche à pied, le vélo, les rollers, la trottinette ...

POUR ALLER PLUS LOIN...

- ☞ 60% des actifs résident et travaillent sur le territoire.
- ☞ 80% d'entre eux utilisent la voiture pour leurs trajets domicile-travail.
- ☞ Plus d'un habitant sur 2 vit à moins de 20 minutes à vélo du centre-ville des Herbiers.
- ☞ 99% des habitants vivent à moins de 20 minutes à vélo d'un centre-ville / centre-bourg.



« Nous avons inauguré en octobre un premier itinéraire cyclable reliant Beaurepaire au parc Ekho des Herbiers. L'objectif, à terme, est de relier nos 7 communes à la ville des Herbiers par des itinéraires cyclables sécurisés », souligne Roselyne Phlipart, vice-présidente du Pays des Herbiers en charge du développement durable.

DEMANDEZ LE GUIDE !



Au Pays des Herbiers, pas le temps de s'ennuyer. Les 8 communes regorgent de bonnes adresses ! Pour les découvrir, n'hésitez pas à vous procurer nos brochures :

- **Le Guide du Géocaching** à se procurer d'urgence pour partir, muni de votre smartphone, à la recherche de trésors dissimulés dans des « caches » ! Amusez-vous, seul ou en famille, et découvrez les merveilles des communes du Pays des Herbiers.

- **Le Guide des restaurants** qui recense une cinquantaine d'établissements classés par type de restauration : gastronomique, traditionnelle, pizzeria, brasserie, ... De quoi se régaler tout au long de l'année.

Retrouvez tous nos guides sur : <https://www.paysdesherbiers.fr/guides-et-brochures-2/>. Ces guides sont également disponibles à l'office de tourisme.

HORAIRES CAP VERT

Période scolaire

L-J-V : 11h45-14h/17h-20h
Mardi : 11h45- 14h/17h-21h30
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 9h-12h/14h30-18h
Dimanche : 9h-13h/15h-18h

Vacances scolaires

Lundi, jeudi : 12h-20h
Mardi, vendredi : 10h-21h30
Mercredi : 10h-20h
Samedi : 9h-13h/15h-18h
Dimanche : 9h-13h/15h-18h

VOUS ALLEZ BULLER !

Besoin de vous détendre ou de faire du sport ? Le centre aquatique Cap Vert des Herbiers ouvre ses portes 7 jours sur 7.

Ce complexe intercommunal aqualudique allie à la fois un bassin sportif, un bassin ludique, une pataugeoire pour les tout-petits, un toboggan, mais aussi un espace balnéo avec jacuzzi.

Des cours de natation, pour enfants et adultes, mais aussi des activités sportives y sont proposés toute l'année. Aquabike ou aquapalmes : par quelle activité allez-vous commencer ?



Toutes les informations sur : <https://capvert.paysdesherbiers.fr/>

Crédit : D Fugère

P'tit Lu

Mercredi 20 janvier à 16h

Bibliothèque, Les Herbiers

Les 3-6 ans sont invités à participer à un moment convivial d'échange et de partage autour de lectures choisies pour leurs petites oreilles.

Inscription obligatoire auprès des bibliothèques du Pays des Herbiers : 02 51 67 01 71

Café parents « ados » :

S'affirmer auprès des autres

Mercredi 20 janvier à 18h30

Bibliothèque, Saint-Paul-en-Pareds

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

Conférence :

« **mieux communiquer en famille** » par Séverine Huguenin, formatrice en communication

Judi 28 janvier à 20h30

Tour des Arts, Les Herbiers

Apprenez à susciter la coopération de votre enfant plutôt que de le punir. À la fin de la soirée, vous repartirez avec des outils simples, efficaces et rassurants pour les enfants... et les adultes !

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

Café parents « enfants » : la fratrie

Judi 11 février à 20h

Bibliothèque, Vendrennes

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

Atelier parent-enfant : jeux d'adresses

Judi 25 février de 14h à 16h

Salle de sports, Mouchamps

Pour un enfant de 7 à 11 ans et son parent.

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

Atelier parent-enfant : couture

Judi 4 mars de 14h à 16h

Salle Vendrina, Vendrennes

Pour un enfant de 7 à 11 ans et son parent.

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

P'tit Lu

Mercredi 17 mars à 16h

Bibliothèque, Les Herbiers

Les 3-6 ans sont invités à participer à un moment convivial d'échange et de partage autour de lectures choisies pour leurs petites oreilles.

Inscription obligatoire auprès des bibliothèques du Pays des Herbiers : 02 51 67 01 71

Café parents « ados » : les écrans

Mercredi 17 mars à 18h30

Bibliothèque, Les Epesses

Inscription obligatoire auprès du Pôle famille : 02.51.66.82.27 ou sur www.paysdesherbiers.fr

Et aussi Atelier mobilité équilibre pour les +60 ans :

Retrouvez confiance et envie de bouger grâce à la pratique de la gym, des jeux d'adresse et de la relaxation.

Où et quand ?

Les Herbiers – La Mijotièrre
Le lundi de 9h à 10h, de 10h à 11h
ou de 11h à 12h.

Mouchamps – L'Atelier
Le lundi de 16h30 à 17h30.

Vendrennes – MARPA
Le mardi de 9h30 à 10h30

Mesnard-la-Barotière
Salle polyvalente
Le mercredi de 11h à 12h

Les Epesses – Salle polyvalente
Le mercredi de 9h30 à 10h30

**Renseignements et inscriptions
auprès du CIAS DU Pays des
Herbiers : 02.51.91.29.78**

Cette programmation est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19 et des mesures gouvernementales. Toutes les informations sur www.paysdesherbiers.fr

Des nouvelles du CIAS (Centre Intercommunal des Actions Sociales)...

Le CIAS est le « CCAS » de la communauté de communes du pays des Herbiers. Il est né en 2019, ses projets ont pris du retard du fait des difficultés à recruter un directeur des ressources humaines et de la pandémie.

Il supporte financièrement et techniquement toutes les actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants du territoire (distribution alimentaire, transport solidaire, logements sociaux, aides financières, création de pôles de santé...). Il mène une action politique et financière audacieuse pour faire sortir notre territoire de sa désertification médicale avec en 2020 et 2021, l'élaboration d'un **PLUSS** (Plan Local Unique Santé Social) et une **ABS** (Analyse des Besoins Sociaux).

Florence de CHABOT, 2^{ème} adjointe

Alain CHENOIR, Conseiller délégué

21 naissances dans l'année au 01/12/2020

5 familles ont choisi de ne pas faire paraître la naissance de leur enfant

NAISSANCES

Noé BOISSINOT, né le 21 janvier

Lyana VERDEAU, née le 28 janvier

Pierre RAMBAUD, né le 31 janvier

Milo BREHERET ROUSSEAU, né le 18 février

Hayden VACHÉ, né le 26 février

Bastien OUVRARD, né le 15 mars

Guilhem MUSSAT, né le 15 mars

Cassandra DUVAL, née le 10 avril

Léa BOUSSABA, née le 9 mai

Arya VAUZELLE, née le 4 juin

Hélio MERLET, né le 22 juin

Lino ADADE SELIN, né le 30 juin

Léo SORIN, né le 4 août

Lohan LEMAITRE, né le 3 octobre

Marceau LIBAUD, né le 9 octobre

Margot BITAUDEAU, née le 21 octobre

2 mariages dans l'année au 01/12/2020

MARIAGES



Monsieur DROUET Bruno et Madame GODARD Anne - Mariés le 11 juillet
Monsieur JOLIMAY Mathieu et Madame PHLIPART Salomé - Mariés le 25 juillet

Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement

DÉCÈS

Marie-Bernadette NERRIERE, décédée le 10 janvier à 61 ans

Florida NOËL, décédée le 23 janvier à 83 ans

Gabrielle GRÉAU, décédée le 19 mars à 88 ans

René CHENU, décédé le 4 avril à 92 ans

Marcel HERBRETEAU, décédé le 19 juillet à 100 ans

Thierry PHLIPART, décédé le 5 août à 61 ans

Marie-Thérèse LOIZEAU, décédée le 14 août, la veille de ses 95 ans



NOUVEAUX ARRIVANTS

Si vous venez d'emménager à Vendrennes, une visite en mairie est la bienvenue. Vous pourrez nous communiquer l'état civil de l'ensemble de votre foyer, inscrire vos enfants au restaurant scolaire s'ils vont à l'école privée Marie Godet et effectuer votre inscription sur les listes électorales...

Vous nous indiquerez si vous souhaitez être invités à la cérémonie d'accueil intercommunale des nouveaux arrivants du pays des Herbiers qui se tient chaque année en novembre.

REPAS DES AÎNÉS



La municipalité de Vendrennes organise chaque année un repas convivial et festif rassemblant les aînés de 70 ans et plus. Au vu des conditions sanitaires, cette manifestation est annulée.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Depuis le 1er janvier, un nouveau système de gestion des listes électorales est mis en place, le REU (Répertoire Électoral Unique).

La date du 31 décembre pour s'inscrire est donc supprimée, vous pouvez le faire tout au long de l'année. Cependant, les années de scrutin électoral, les demandes doivent être déposées au plus tard, le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

Comment s'inscrire ?

Vous devez vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3

mois. Vous pouvez également vous inscrire directement sur le site du service-public.fr.

Aussi, chaque électeur peut interroger sa situation électorale sur le site service-public.fr afin de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau dans lequel il est inscrit pour voter. Si vous n'êtes pas retrouvé par cette application, vous êtes invité à contacter votre commune d'inscription et à déposer une demande d'inscription.

Les jeunes de 18 ans seront inscrits d'office sur les listes électorales par l'INSEE dans la commune où ils auront effectué leur Recensement Citoyen Obligatoire à l'âge de 16 ans.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

POUR QUI ? Tous les français âgés de 16 ans, garçons ou filles, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire.

OÙ ? À la Mairie de leur domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

POURQUOI ? L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais, facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.



Les citoyens qui auront été recensés, seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté dans l'année de leurs 17 ans.



OUEST FRANCE

Mme DROUET Céline est correspondante Ouest France sur la commune de Vendrennes. Vous pouvez la contacter au 06 74 18 56 66 ou celdrouet@wanadoo.fr

OPÉRATION « ARGENT DE POCHE » - BILAN DE LA 3^{ÈME} ANNÉE

En raison de la pandémie, l'opération a été annulée aux vacances de printemps et d'été mais reprise en octobre. 12 jeunes de 16 et 17 ans ont pu y participer soit 105 heures effectuées pour un budget de 525 €.

Nous tenons à les remercier pour leur implication et le travail réalisé.



Nettoyage du cimetière avant la Toussaint



Ramassage après la taille des haies



Peinture de la grille du calvaire rue du Champ de la Foire

RECENSEMENT DE LA POPULATION



En raison de la COVID, L'INSEE a décidé d'annuler le recensement de la population prévu du 21 janvier au 20 février 2021 et le reporte d'une année. **RDV en 2022.**

PIÈCES D'IDENTITÉS

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans (pour en faire la demande, la présence d'un parent est obligatoire).

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à

condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement. Vous devez prendre rendez-vous au préalable.

Pour prendre rendez-vous auprès des Mairies les plus proches, contacter :

⇒ Les Herbiers 02.51.91.07.67

⇒ Saint-Fulgent 02.51.42.62.26

Vous pouvez préparer la démarche gratuitement en effectuant une pré-demande sur le site du service-public.fr



RESTAURANT SCOLAIRE



Pour une nouvelle inscription au restaurant scolaire, vous pouvez faire la démarche à tout moment de l'année scolaire auprès de la Mairie. Si votre enfant rentre à l'école en septembre, les inscriptions se déroulent courant juin. Vous recevez un dossier par courrier au préalable, dès lors que votre enfant est inscrit à l'école privée Marie Godet. Pour les enfants qui utilisent déjà ce service, un avis d'inscription vous sera transmis par mail ou par courrier fin mai/début juin. Sans nouvelle de notre part, une fiche d'inscription est téléchargeable sur le site de la commune : <https://www.vendrennes.com/restaurant-scolaire/>

Devenez propriétaire avec l'éco-PASS !

La Communauté de Communes du Pays des Herbiers et le Département de la Vendée ont mis en place un dispositif qui facilite et soutient votre projet d'accession à la propriété.

Vous bénéficiez d'une part d'un accompagnement financier, juridique et technique par les conseillers de l'ADILE et d'autre part, d'une subvention minimum de 3000 € si vous répondez aux critères ci-après :

- ⇒ vous êtes primo-accédants,
- ⇒ vos revenus respectent les plafonds de ressources Prêt à Taux Zéro,
- ⇒ le logement concerné doit avoir été construit avant le 1^{er} janvier 1990. Les transformations d'usage permettant de transformer un bâti en logement sont également éligibles.
- ⇒ vous vous engagez à l'occuper à titre de résidence principale,
- ⇒ vous faites réaliser des travaux d'amélioration énergétiques par des professionnels qui permettront d'atteindre un gain énergétique de minimum 35%.
- ⇒ Votre demande de subvention doit être déposée avant la signature de l'acte notarié (achat de la maison).

Pour en bénéficier, vous devez, au préalable, retirer un dossier de demande d'aide au siège de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers pour vous projetez dans votre opération puis prendre rendez-vous à l'ADILE au 02.51.44.78.78. Contact CCPH : habitat@cc-paysdesherbiers.fr

DÉFIBRILLATEUR

Le décret du 4 mai 2007 autorise toute personne non médecin à utiliser un défibrillateur automatique. En cas de malaise cardiaque, un appareil est à la disposition du public 24h/24 et 7j/7 à la MARPA, rue du Soleil Levant (Tél : 02 51 66 11 51) puis prochainement rue de l'Hommeau : Salle Vendrina/Salle de sports et à l'Église.

RÈGLES DE CIVISME

Régulièrement, des déchets sont déposés à côté des moloks, ce qui occasionne des frais de collecte supplémentaires pour notre budget. En 2019, 200 foyers ont été verbalisés. Nous vous rappelons que cet acte est passible d'une amende de 50 € à 90 € selon que vous habitez ou non sur le territoire de la communauté des communes du pays des Herbiers.



Les encombrants sont à déposer en déchetterie.

CHATS ERRANTS



Ces adorables petites bêtes sont attachantes mais peuvent très vite être envahissantes.

Pour éloigner les chats errants, le plus simple est de ne pas les nourrir.

Afin d'éviter que votre voisin subisse les désagréments liés à leurs multiples passages et pour garder de bonnes relations de voisinage, il est impératif de ne pas les attirer aux abords de votre propriété.

La solution la plus efficace pour contrôler la surpopulation des chats errants ou domestiques est de les faire stériliser.

NUMÉROS UTILES

Mairie 02 51 66 08 22
Agence postale 02 51 66 06 27
Assistante sociale du secteur des Herbiers,
Mme GUIET 02 51 67 61 00

École privée Marie Godet 02 51 66 03 85
Périscolaire 02 51 61 02 48

Communauté de Communes du Pays des Herbiers
* Redevance incitative (tri carte) 0800 115 160
* Conservation des cimetières 02 51 64 83 97
* Service instructeur urbanisme 02 51 91 29 80



Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers, comme pour les professionnels et les services publics.

Les plantations situées le long des réseaux de télécommunication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, les arbres peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire une coupure du téléphone et d'internet, par le simple frottement des branches ou leur chute. Ces coupures peuvent parfois avoir des conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.

La construction du réseau Très Haut Débit en fibre optique de Vendée Numérique, utilise aussi les réseaux aériens existants (réduction des coûts, mutualisation des infrastructures existantes disponibles, remise à niveau des infrastructures téléphoniques). 60% du réseau de fibre optique sera ainsi aérien, pour éviter un surenchérissement du coût de déploiement de la fibre sur toute la Vendée. Pour un accès à ces supports, notamment avec des nacelles, en toute sécurité et pour pouvoir installer la fibre entre les poteaux, les haies et arbres doivent par conséquent être préalablement ébranchés. Sans ébranchage, la fibre ne peut pas être installée.

QUI DOIT ÉBRANCHER ?

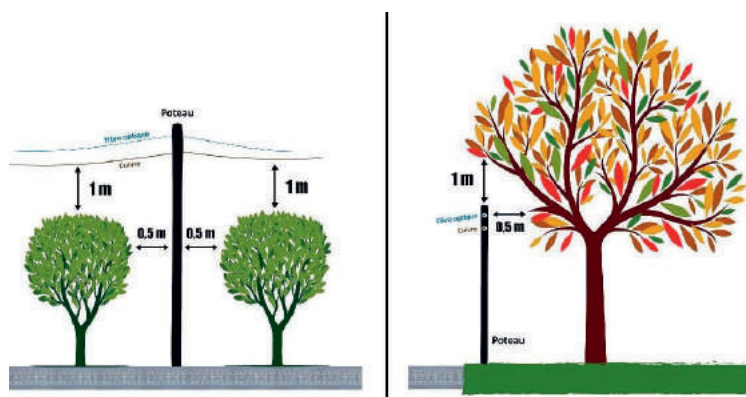
D'une façon générale, il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, qui débordent sur le domaine public, notamment lorsque celles-ci sont trop proches des lignes téléphoniques.

La loi dite ELAN a récemment rappelé ce grand principe (article L. du Code Général des Postes et Communications Electroniques). Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes existantes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Ils peuvent être réalisés par des entreprises spécialisées.

Attention, en cas de dommages causés aux câbles :

- Vous engagez votre responsabilité civile. A ce titre, vous serez facturé du montant des réparations.
- Vous êtes également passible **d'une amende de 1500 €** par câble endommagé au titre de l'article L.65 du Code des postes et télécommunications électroniques.

COMMENT RÉALISER L'ÉBRANCHAGE ?



Chaque plantation doit respecter une distance d'environ un mètre en hauteur et 50 centimètres en largeur avec les lignes de communication aériennes existantes (ainsi que les supports).

ÉBRANCHER N'EST PAS COUPER...

Pour assurer l'installation et la maintenance des lignes électriques et téléphoniques aériennes, les propriétaires doivent procéder, à leurs frais, à l'ébranchage des arbres débordant sur l'emprise des voies publiques.

Si cette action est indispensable pour le bon fonctionnement des réseaux de télécommunications, les recommandations de Vendée Numérique portent bien sur un simple ébranchage et non sur des coupes sévères qui porteraient gravement préjudice à la qualité des espaces paysagers vendéens ou à la bonne santé des sujets.

MIEUX PRÉVENIR QUE GUÉRIR...

Dans un Département comme la Vendée où les épisodes venteux sont réguliers et parfois très intenses, la robustesse du réseau repose particulièrement, à court et à long terme, sur l'entretien régulier des infrastructures aériennes.

Ainsi, au-delà de la phase de construction du réseau de fibre, la qualité et la pérennité des services téléphoniques et internet reposeront donc toujours sur un entretien régulier et continu des plantations aux abords des réseaux.

Les agriculteurs

NOM	ADRESSE	PRODUCTIONS
CHENU Denis	La Coussaie	Céréales
EARL La Tuilerie de Blanche Noue BOUDAUD Maxime	4 Le Bel Endroit	Élevage de veaux de boucherie
GAEC DOUILLARD-MAINDRON MAINDRON Christophe	1 bis Les Alles Siège d'exploitation : La Charrie – L'OIE	Lait - Céréales - Aviculture
GAEC MERLET MERLET Marie-Pierre, Fabien, Louis-Marie et Etienne	La Touche Bertrand	Viande – Aviculture
GAEC LE LAGON BLEU	13 Le Boisselin	Aviculture
GAEC ST CHARLES BOUDAUD Marie-Joseph BOUDAUD Nicolas	Bonne Oeuvre	Céréales - Aviculture
SCEA JOGUET	2 Le Rossignolet	Productions BIO : Céréales, légumes verts et secs de plein champ
JOGUET David	29 Bois Goyer	Viande – Céréales - Lapins
JOGUET Thomas	31 Bois Goyer	Productions BIO : Céréales et légumes secs de plein champ
LAFORT Élise	31 Bois Goyer	Culture de plein champ Conversion en agriculture BIO
LE PORTIER Thierry	3 Bel Endroit	Élevage et dressage de félins pour spectacles
EARL L'ORCHIDÉ LEMPÉRIÈRE Éric et Candy	34 bis Route de l'Océan Exploitation : Les Alles	Engraissement de veau
LIMOUSIN Jean-Louis	30 La Guierche	Aviculture – Poules pondeuses BIO
MERLET Thibaut et Tom	La Bessonnerie - Le Coût	Aviculture – Céréales - Vaches allaitantes – Cuniculture
SARL La Vendrennaise PHLIPART Roselyne et Carmen	10 La Girarderie	Aviculture – Poules pondeuses BIO - Centre de conditionnement d'oeufs
ROUSSELOT Jean-Luc	10 L'Enelière	Céréales – Aviculture

Entreprises, commerçants et artisans

INOVA BY SO Salon de coiffure mixte 4 bis Rue du Puits 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.16.19 f Salon InOva by so
AMBULANCE ALOUETTE 10 rue de l'Aurore 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.36.48 alouette.ambulance@wanadoo.fr
ARBO'FLORUM (L') - Pépinière en conteneurs Village artisanal – route de la Forêt 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.15.32
AVI CUNI SERVICE SAS Interventions élevages : canards, dindons, poules et lapins - Vaccination, débecquage, dégriffage machine - Nettoyage et désinfection – Nettoyage canalisation eau tous éle- vages (volailles, lapins et veaux) 2 ZA la Lande 85250 VENDRENNES	☎ 09.73.28.10.79 📞 06.66.81.41.85 avicuni@gmail.com
BAR "LE PADAM-PADAM" Mr Lambert Damien et Mme Deligné Pamela Restauration rapide – pizzeria – Vente à emporter 9 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.10.04 lepadampadam@outlook.com f lepadampadam
Ets BÉTARD Peinture Village artisanal – route de la Forêt 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.69.67.30 Fax : 02.51.52.69.30 claude.betard.peinture@orange.fr www.claude-betard-peinture.com
BAIZET S.A. Confection à façon Mr Vinot Matthieu, directeur général 8 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.11.43
Mr BERTHOMÉ Michel Entretien matériel d'élevage Le Pont Brejou 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.08.00
BRIOCHE DE VENDRENNES Boulangerie – pâtisserie 7 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.09.25 contact@briochedevendrennes.fr www.briochedevendrennes.fr
CAMPING DE LA MOTTE 14 Bis, rue de la Motte 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.59.67 contact@camping-lamotte.com www.camping-vendee-lamotte.com
CAUNEAU SARL Maçonnerie – Couverture - Rénovation 15 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.12.88 📞 06.89 90 01 74 pascal.cauneau@wanadoo.fr
CHAUVET Paysage Paysagiste et entretien des jardins (Service à la personne) 2 La Pidouzerie 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.11.52 📞 06.34.67.07.27 chauvetpaysage@orange.fr www.chauvet-paysage.com
Mme CHENOUEAU Sonia "Chambres d'Hôte" 2 La Galerie 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.15.04

Conseillère Immobilière IAD France Mme LESUEUR Clara 85250 VENDRENNES	☎ 07.86.61.77.24 clara.lesueur@iadfrance.fr
D.L.S. (Dépannage Levage Services) Dépannage poids lourds – location grues mobiles – Manutentions – Transports spéciaux (machines-outils, conteneur, mobile home...) 1 route des Landes – Zone de la Lande 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.11.11 Fax 02.51.61.01.97 contact@depannagelevage.fr www.depannagelevage.fr
Mr et Mme De Beauregard Location de 7 Gites La Noue 85250 VENDRENNES	☎ 07.83.66.16.65
SAS Gîtes Dubreuil Mr DUBREUIL Sébastien 2 Bis Le Bois Goyer 85250 VENDRENNES	☎ 06.32.78.96.68 dubreuil.gites@gmail.com www.larybambelle.fr www.le160.fr
ENTRETIEN LES SOUVENIRS - Entretien des tombes, lavage des ornements, fleurissement Mme VINET Véronique 85250 VENDRENNES	☎ 07.81.95.51.30 vinet.veronique@laposte.net
ESTER.H 11 TER Route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.85.32 ☎ 07.68.05.99.59 contact@esther-h.com
SCM KLARISSE – Sophie Chauvet et Jean-Baptiste Pérocheau - Masseurs-Kinésithérapeutes 4 Place du Vendrenneau 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.65.12 cabkineklarisse@orange.fr
GARAGE VENDRENNES AUTO Mr LOIZEAU Pascal 28 bis route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.96.40 vendrennes.auto@orange.fr www.vendrennes-auto.fr
Mme GASSE - BOTTE Geneviève Coiffure mixte à domicile 5 La Guierche 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.43.84.82
GAT'VERT - ENTRETIEN JARDIN Mr Gaëtan CHOTARD 8 le Pinier 85250 Vendrennes	☎ 06.06.80.81.91 chotardgaetan@gmail.com
HANNOÉ CRÉATIONS Mme BOISSEAU Céline 85250 VENDRENNES	☎ 06.47.10.93.46 hannoe creations@yahoo.com  Hannoe creations
ILAE FORMATION 11 TER Route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.85.32 ilaeformation@gmail.com
INSTITUT AMAÏ'EVASION 2 Rue du Puits 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.61.73.41 amai-evasion@orange.fr
LABYRINTHE EN VENDÉE VALLÉE Parc d'attraction saisonnier, buvette et vente de produits locaux. Mr BILLAUD Jean-Claude Route de la Verrie 85250 VENDRENNES	☎ 06-77-17-48-31 thelabyrinth85@gmail.com www.labyrinthevendeevallee.com
LIEN & HARMONIE Mme BLANCHARD Isabelle 85250 VENDRENNES	☎ 07.85.94.92.17 contact@lienetharmonie.fr  Lienetharmonie
LOIZEAU Mélanie AGENT COMMERCIAL IMMOBILIER AIP Estimation/Vente/Achat immobilier 22 rue de l'Aurore 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.91.00.97 ☎ 06.78.96.61.52 loizeaumelanie@gmail.com

<p>MA CAMPAGNE Centre administratif Village artisanal 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.15.32 Fax 02.51.66.11.45 www.macampagne-jardinerie.fr macampagne.vendrennes@wanadoo.fr</p>
<p>MAGALIE BEAUTÉ - Esthéticienne à domicile Distributrice de produits cosmétiques naturels Prowin Mme LEROY Magalie 12 La Guierche 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.09.79.54.39 magaliebeaute@outlook.com f Magalie Beauté</p>
<p>MAGNÉTISME - SOINS ÉNERGÉTIQUES Mme MARCHETEAU Karen 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.88.39.98.03 karen.marcheteau.nea.gala@orange.fr f Karen.nea.gala</p>
<p>AUTO ÉCOLE MOREAU Mme MOREAU Nicole 2 ter rue du Puits 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.45.97.33.11</p>
<p>SARL PINEAU Menuiserie 4 ZI LES LANDES 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.12.68 ☎ 06.19.55.05.69 thierry.pineau85@orange.fr</p>
<p>PRESSAC TRANSPORTS Entreprise de transport 1 route des Landes 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.18.20 Fax 02.51.66.10.17 contact@transports-pressac.fr www.transports-pressac.fr</p>
<p>Mr RABILLARD Pierre-Luc Conseil en gestion forestière 4 Le Bois Goyer 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.16.72.34.23 pierre-luc.rabillard@orange.fr</p>
<p>Mr ROUILLON Alain Menuiserie bâtiment et agencement 10 la Guierche 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.43.80.80 www.alainrouillon-menuiserie.fr menuiserie-alain-rouillon@orange.fr</p>
<p>SARL RDMC – Maçonnerie - Couverture ROUSSELOT Thierry / DURAND Ludovic 14 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.00.13 sarlrouselot@orange.fr</p>
<p>ROUSSELOT Sophie – SOPHROLOGUE 19 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.43.87.68.81 sophiaroma7@gmail.com www.naturesoi.fr - www.pole-elisante.fr</p>
<p>Mme SORIN Rose-Marie Tabac – Presse – Alimentation - Loto 20 route de l'Océan 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.19.55</p>
<p>SOLUVERRE Miroiterie – vitrerie - découpe de verre Route de l'Océan – Les Brosses 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.64.71.80 ☎ 06.28.46.43.48 Fax 02.51.64.71.82 soluverre.d@orange.fr www.miroiterie-soluverre-85.com</p>
<p>SARL RIPOCHE Menuiserie Travaux – Rénovation – Décoration - Construction 2 Impasse Champ Baudet 85250 Vendrennes</p>	<p>☎ 02.51.61.75.98 ☎ 06.85.34.08.96 sripoche@sfr.fr</p>
<p>TRANSPORTS JOLAN PHLIPART Jonathan La Girarderie 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.59.89.05.03 transports-jolan@gmail.com</p>
<p>ZHC Zen House Concept Maitre d'œuvre OUVREARD Franckie 11 bis Route de l'Océan 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02 51 91 76 65 contact.zen.house@gmail.com</p>

Nouvelles entreprises à découvrir



Après 25 ans au sein d'une structure dans laquelle j'ai appris et mis en place des projets du second œuvre du bâtiment (Poêle , cheminée , cuisine , living , décoration) et à l'aube de mes 40 ans , je souhaite être indépendante et mener mes projets en mon Nom .

Accompagner le particulier et le professionnel sur la réflexion de l'optimisation de leur espace de vie . Mettre en Lien leurs idées avec leur personnalité pour un projet à leur image .

Pour ce faire, je propose 3 Outils : La mise en plan de la pièce à l'état Futur , l'appel à chiffrage des travaux à réaliser , le Suivi et coordination des Travaux . Du Clé en Main.

Je souhaite mettre mon identité et ma créativité au service de mon entreprise. J'aime mettre en lien un projet avec les compétences professionnelles que je recommande ou qui me sont recommandées pour qu'une équipe travaille en harmonie dans un objectif commun la satisfaction du client.



Être le chef d'orchestre d'une équipe et faire le lien entre le client et ses attentes et les acteurs techniques sur le terrain est riche d'enseignement. Le partage est au cœur des projets que je travaille.

Lien & Harmonie

☎ 07.85.94.92.17

contact@lienetharmonie.fr

<https://www.facebook.com/lienetharmonie>

En parallèle, je souhaite développer la transmission auprès des jeunes et des chefs d'entreprises, mes compétences commerciales que j'ai acquises de par mon expérience de 25 ans de commerce. Pour les petites entreprises moins de 10 salariés qui n'ont pas ou peu de structuration de service commercial, des outils pour les accompagner à grandir à être plus efficaces et efficientes commercialement. Être dans le partage et la transmission.

Isabelle Blanchard

Ouverture de la Micro-crèche implantée par l'ADMR à Vendrennes



En face de la MARPA, sur un terrain cédé par la Commune, la structure tout nouvellement construite a ouvert ses portes pour accueillir jusqu'à 10 enfants.

Les élus ont pu la visiter et admirer l'aménagement confortable, ludique et gai aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Belle réalisation

La Marpa au fil des mois

L'année 2020 a commencé à la MARPA avec un programme d'animations organisé encore une fois pour toute l'année par l'association de bénévoles, les Z'Amis de la MARPA. Dès le 16 janvier, l'ambiance était très animée grâce au groupe « Taisez donc vôtre goule » puis les élus sont venus présenter leurs vœux aux résidents et partager la soirée avec la galette des rois à cette occasion.



Le mois de février a continué à un rythme tambour battant comme vous le montrent les photos avec les bébés lecteurs entre autres et un goûter bottereaux offert par l'association.

Spécial évènement de cette année : nous avons eu le grand plaisir de pouvoir fêter les 100 ans de Marcel Herbreteau avec sa famille, le personnel de la MARPA et les élus. Ce fut là, la dernière manifestation que nous avons pu partager puisque comme tout le monde, la MARPA a été concernée par le confinement lié au CORONAVIRUS.

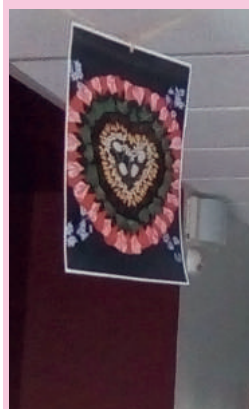


Au cours de cette première « vague », l'organisation du travail du personnel a été modifiée de façon à ce que les résidents puissent supporter le mieux possible cet isolement imposé par les pouvoirs publics. Nous avons eu le plaisir de ne pas être confronté à des suspicions ou des cas avérés. Les photos jointes vous permettent de constater que l'investissement du personnel a été tel que nous avons continué en interne nos animations tout en respectant les règles de distanciation. A cette occasion, merci aux élus de leur soutien, au Conseil Départemental qui a envoyé des fleurs pour nous soutenir ainsi que certaines familles ! Un gros merci aux enfants de la commune qui ont envoyé une multitude de dessins avec des messages très touchants à destination des résidents mais aussi du personnel !!!



Petit à petit, la vie a repris un sens avec le déconfinement.

Retour des coiffeuses et pédicures pour permettre de se refaire des beautés car comme pour tout le monde, les cheveux ne s'étaient pas mis en berne pendant cette triste période !



Ces dessins sont précieusement gardés après avoir été exposés pour les résidents dans les couloirs et la salle à manger. Merci aussi aux institutrices et aux mamans qui se sont faites les interprètes et les messagères !



Et même les massifs ont eu droit à leur taille de printemps : MERCI aux bénévoles de ne pas nous oublier !!!

3 figures marquantes de Vendrennes nous ont quitté cette année : **René Chenu**, en Mai, **Marcel Herbreteau** en juillet, 4 mois après avoir fêté ses 100 ans et **Thérèse Loizeau** en Août.



Un mot particulier pour **Jean-Claude GUIBERT** qui a repris un logement indépendant après 2 ans passés parmi nous. Nous manquons son implication au quotidien que ce soit au niveau des épiluchages, de ses conseils culinaires et de son aide apportée à certains résidents ! Tout le personnel lui souhaite une bonne installation dans son nouvel environnement.



Après le retour de l'animatrice de SIEL Bleu à la fin du mois de juillet, c'est aux stagiaires d'avoir pu faire leur retour auprès de la Responsable et auprès des agents ! Voilà qui nous aide à retrouver un rythme et une dynamique pour un meilleur service auprès des résidents.



Enfin, en ce qui concerne le personnel : cet été 2 personnes ont été embauchées afin de soulager les agents durement éprouvés physiquement par la situation sanitaire.

Parties vers d'autres horizons à la fin de l'été, **Julien** et **Leslie**, les ont remplacés pour compléter l'équipe suite à l'arrêt de Maryse JOBARD et au départ à la retraite officiellement fin septembre de **Marie-Antoinette Gaborieau** après 10 ans de présence à la MARPA. Ce départ n'a pas été fêté comme nous l'avions prévu par un repas convivial avec les résidents et le personnel. Nous avons pu malgré tout la remercier au cours d'un goûter spécial prolongé.



En cette fin d'année si particulière, la MARPA est au complet avec l'arrivée parmi nous d' **Yvonne ARDOUIN**, autre figure bien connue de Vendrennes. Alors, pour finir sur une note positive, souhaitons-lui de s'adapter au mieux parmi nous ! En espérant que les nouvelles seront plus réjouissantes l'an prochain, je vous souhaite de tous bien vous porter, de vous préserver et de nous retrouver tous ensemble autour d'un verre de l'amitié...

Pascaline BERTERAUT



Ecole privée mixte Marie Godet

1 rue de l'hommeau - 02 51 66 03 85

ecole.vendrennes@wanadoo.fr

Le jour de la rentrée, le mardi 1^{er} septembre 2020, l'école de VENDRENNES accueillait 203 élèves répartis dans nos 8 classes.

Nous étions loin de nous imaginer la suite de l'année scolaire 2019/2020, un peu surréaliste, avec les 2 mois de confinement à partir du 16 mars 2020 et une école vide de ses élèves durant cette période. Nous avons accueilli quelques enfants de personnel soignant pendant ces semaines de confinement avec des permanences des professeurs à tour de rôle. Une continuité pédagogique a été assurée par chaque professeur en envoyant le travail des enfants par internet.

Les activités habituelles de l'école (travail scolaire, sorties scolaires, kermesse...) ont été très perturbées.

Le retour des élèves à l'école s'est fait progressivement à partir du 15 mai, d'abord avec la moitié des élèves puis, en juin, par classes entières.

Après cette année scolaire très étrange, nous aspirions tous à une rentrée 2020/2021 plus normale, ce qui fut le cas le 1^{er} septembre, date à laquelle tous les enfants de l'école ont pu réintégrer leurs classes.

Pour cette année 2020/2021, nous avons accueilli plusieurs nouvelles enseignantes :

Mme Lydie BLAIS (1/4 temps CE2/CM1), Mme Angélique MICHAUD (CE2), Mme Bénédicte TRICOIRE (CP) et Mme Laurence BODET (1/4 temps PS/MS).

D'autres enseignantes nous ont quitté en juin 2020 : **Mme Véronique RULLIER et Mme Anne-Sophie JOUSSET**, enseignantes à l'École « Marie GODET » depuis de nombreuses années.

Les postes d'ASEM (salariées non enseignantes) sont occupés par **Mme Nelly SOULLARD, Mme Fabienne MONNERIE et Mme Estelle COMBAUD.**

L'école compte aussi deux AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap) parmi son personnel, **Mme Nadège DUCHENE et Mme Nancy LIORET.**

Nos élèves sont répartis dans les 8 classes ci-dessous :

PS/MS : Mme Mélanie LOISEAU

Mme Laurence BODET

PS/MS : Mme Claire SOULLARD

Mme Christelle PASQUIET

GS/CP : Mme Sophie RIGAUDEAU

CP : Mme Bénédicte TRICOT

CE1 : Mme Isabelle PINEAU

CE2 : Mme Angélique MICHAUD

CE2/CM1 : Mme Nathalie NAZARET

Mme Lydie BLAIS

CM2 : M. Olivier PUAUD

M. Eric GAUTIER

Mme Catherine JEANNEAU, enseignante RA assure un poste de soutien scolaire.

Pour l'année en cours (2020/2021), les enfants poursuivront leurs activités en travaillant sur le thème « Protéger la nature, protéger la mer ».



INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Il est possible, à tout moment, d'inscrire votre enfant à l'école. Il vous suffit de nous contacter :

02 51 66 03 85 ou ecole.vendrennes@wanadoo.fr

Les parents des enfants nés avant le 31 août 2019 pourront venir, munis du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille, à une réunion pour l'inscription de leur enfant le : **Vendredi 8 janvier 2021 à 18h30, à l'école**

Si vous souhaitez des informations supplémentaires, merci de prendre contact avec l'école.

Si d'éventuelles restrictions liées au Covid 19 nous empêchent de tenir cette réunion, les inscriptions des nouveaux élèves se feront sur rendez-vous individuels



O.G.E.C.

Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques



Photo 2019

Quelle année particulière que 2020 pour nos enfants, l'équipe enseignante et l'OGEC !

En raison de cette situation sanitaire si particulière, nous avons dû annuler la plupart de nos manifestations habituelles, et en particulier notre traditionnelle et tant attendue kermesse. Pour autant, nous avons fait le choix de maintenir la vente des repas, en nous adaptant et en les proposant à emporter. Toute l'équipe de l'OGEC tient à remercier les participants qui ont répondu présent et ont fait preuve de solidarité envers notre école. Merci !

Nous avons réitéré la vente à emporter pour les sapins de Noël cette fois-ci, ainsi qu'un petit repas le vendredi 4 décembre 2020. Nous tenons à rappeler que tous les bénéfices de ces ventes contribuent au fonctionnement global de l'école et à la réduction des frais pour les familles. Bien évidemment, l'arbre de Noël offert aux enfants et qui vient chaque année clôturer l'année n'a pu avoir lieu lui non plus. Nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Adresse email pour nous joindre :

ogecvendrennes@gmail.com

+ Page Facebook

Marché de Printemps

Créée en 2008 à l'initiative de 2 mamans d'élèves, l'association du « Marché de Printemps » a pour objectif principal de contribuer au financement de divers projets et achats pour l'École Privée Marie Godet de Vendrennes. Plusieurs actions sont menées

au cours de l'année scolaire (vente de calendriers, vente de gâteaux Bijou, création de bricolages par les élèves, organisation de la journée du Marché de Printemps, ...).

Les bénéfices récoltés permettent chaque année de financer le spectacle de l'Arbre de Noël et de réduire le coût des voyages scolaires. Ils peuvent aussi permettre d'acheter divers matériels pour les élèves (vélos, trottinettes...).

Sur l'année 2019-2020, le Marché de Printemps a réalisé une partie de ses projets, dont, comme nouveauté, une « Boum » pour les enfants de l'école, manifestation qui fût un franc succès ! Malheureusement, en raison de la Covid 19, la



journée prévue fin avril fût annulée et remplacée par la distribution des plants de légumes et fleurs commandés.

En cette rentrée 2020, l'association regroupe 9 parents. Les réunions des membres se déroulent à un rythme bimensuel dans une ambiance conviviale et sans contrainte.

Le virus du Covid 19 encore très présent actuellement, ne nous permet pas de mener à bien tous les projets pour l'année 2020-2021. Mais, l'équipe est toujours aussi motivée et investie. Nous allons privilégier les actions réalisables à distance et ne nécessitant pas de contact avec les enfants, pour la sécurité de tous. Si vous souhaitez vous investir pour contribuer aux projets de l'école et au bien-être de nos enfants, si vous êtes créatifs, aimez organiser des événements et bricoler dans la convivialité, rejoignez l'équipe du Marché de Printemps !

L'aventure vous tente et vous souhaitez des renseignements ?

Contactez Sophie Lumeau : cluzel.lumeau@orange.fr



Centre « Les Arlequins »

Familles
rurales
Vivre mieux !

Association
de Vendrennes

Le bureau est composé de :

Présidente : Groleau Olivia

Vice-secrétaire : Robic Gwendoline

Vice-présidente : Boisseau Céline

Trésorière : Piveteau Céline

Secrétaire : Lefeuvre Céline

Vice-trésorière : Palys Sabrina



L'équipe d'animation

⇒ en haut de gauche à droite

Pauline Charbonneau, Sofy Renou, Carla Charbonneau

⇒ en bas de gauche à droite

Estelle Paillat et Marie Rautureau

L'équipe d'animation du centre périscolaire et de loisirs accueille vos enfants scolarisés de 3 à 12 ans.

L'accueil périscolaire est possible entre 6h45 et 8h45 le matin et de 16h30 à 19h30 le soir du lundi au vendredi.

L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et les petites vacances entre 9h00 et 17h00 avec possibilité d'inscrire vos enfants en dehors de ces horaires en accueil péricentre.



ÉTÉ 2021

L'accueil d'été propose aux enfants diverses activités (grands jeux de plein air, bricolages, spectacles, sorties piscines, cuisines ...)

PS/MS/GS : Une nuit,

CP/CE1 : Un mini séjour de 2 nuits,

CE2 : Un mini séjour de 3 nuits,

⇒ au camping de la motte à Vendrennes

CM1/CM2 : Un mini séjour de 4 nuits

⇒ au camping « Le petit Paris » aux sables d'Olonnes

Pour les collégiens : Un séjour de 4 nuits

⇒ au camping de Moutiers les Mauxfaits pour des activités à Indian Forest



Pour les familles intéressées, n'hésitez pas à vous adresser directement à la directrice Sofy Renou au 5 rue du Champ de la Foire à Vendrennes - Tél. 02 51 61 02 48 ou par mail : lesarlequins7@gmail.com

Pauline, animatrice au centre des Arlequins, propose aux collégiens, des animations durant les vacances scolaires. Les activités proposées sont

En février

☞ Patinoire / Repas de fête

En Avril

☞ Top chef et Atelier zéro déchet (couture)

En mai

☞ Vente de viennoiseries

En juillet

☞ Le séjour + Soirée Fajitas et Fort Boyard

En Août

☞ Soirée de souvenirs d'été

En Octobre

☞ Trampoline Park et film / Pop corn

Ainsi que des après-midis jeux libres (sous réserve des conditions sanitaires)



5 rue du champ de la foire
85250 VENDRENNES
02 51 61 02 48
actifunorange.fr

Si vous êtes intéressés pour recevoir les plannings d'animation, n'hésitez pas à nous contacter.



RÉTROSPECTIVE
2020



Familles
rurales
Vivre mieux !



Les associations Vendrennaises

Association	Nom du responsable	Prénom	Téléphone personnel	Adresse mail
A.C.V.	LOIZEAU	Pascal	02.51.66.04.52	acvendrennes@orange.fr
ELITE ASSASSIN'S TEAM	SEILLER	Lucas	06.33.88.19.58	seillerlucas@hotmail.fr
BIBLIOTHEQUE	GODET	Marie-Jeanne	06.89.01.77.98	bibliovendrennes@orange.fr
CASQ'ROUTE (LES)	SEILLER SORIN	Tanguy Nicolas	06.85.29.50.85 06.50.97.72.33	tangieller@gmail.com
CLUB DES AÎNÉS	DRONNEAU	Yannick	02.51.66.01.87	ydronneau@sfr.fr
CLUB DES JEUNES <i>Commission jeunes</i> <i>Commission adultes</i>	ROUSSELOT ROUSSELOT	Chloé Patrice	07.86.41.99.75 06.82.78.29.66	clubdesjeunesvendrennes@gmail.com chloe.rousselet3@gmail.com contact@atelier3rp.com
COMITÉ DES FÊTES VENDRENNAIS	BOUDEAU	Yvon	02.51.66.01.78 06.33.97.96.46	comite.des.fetes.vendrennes@gmail.com
FAMILLES RURALES	GROLEAU	Olivia	06.07.78.71.83	famille.rurale.vendrennes@wanadoo.fr
IRINÉO	COUTANT	Audrey	06.03.88.03.54	florian.poupin85@gmail.com
O.G.E.C.	HUVELIN	Jean-Pierre	02.51.61.23.97 06.12.56.79.96	ogecvendrennes@gmail.com
SECOURS	GAULTIER	Élodie	06.77.17.42.69	
SOCIETE DE CHASSE	MANDIN	Jérôme	02.51.61.08.76	jeromemandin85@gmail.com
TEAM COMPETITION AUTO VENDRENNaise	QUILLAUD	Vincent	02.51.66.18.74	vincentmarietta@orange.fr
UNC/AFN	GABORIT	Roger	06.84.04.48.82	gaborit.roger@orange.fr
U.S.M.V. FOOTBALL	BLANCHARD	Emmanuel	02.51.65.62.85	eblanchard1@orange.fr
E.S. Tennis de table Ste Flo-Vendrennes	MONTEBAULT	Loïc	06.16.04.76.47	stflovend@gmail.com
VENDÉE SÉCURITE COURSE	LE LANN	Bruno	06.76.41.00.28	contact@vendee-securite-course.fr
VENDRENNES PHOTO	DRONNEAU	Vincent	06.09.18.71.65	vendrennes.photo@gmail.com vincent.dronneau@sfr.fr
VENDRENNES VOLLEY BALL	MANDIN	Liliane	02.51.66.01.94	vendrennesvb@live.fr
VTT VENDRENNES	RICHARD	Frédéric	02.51.66.02.43	frederic.richard12@wanadoo.fr
Z'AMIS DE LA MARPA (LES)	BUGEAUD	Marie-France	02.51.66.18.16	bugeaud.marc@orange.fr



La bibliothèque

Heures d'ouverture :
Mercredi de 10h à 12h
Jeudis de 16h30 à 17h30
Samedi de 10h à 12h



Des mots...une suite de lettres... 320 pages, enfin un livre que l'on dévore jour après jour, nourriture de l'esprit.

Qui a dit non essentiel ?

2020...un tout petit virus a pris la place des mots... des lettres... des livres et des images pour les petits.

Comme nous sommes désolées, nous les bénévoles, de ne plus voir les petits s'asseoir sur la moquette et tourner les pages, de ne plus pouvoir échanger librement et conseiller nos lecteurs.

Espoir... Espoir de livres qui nous parleront au passé d'un petit virus maîtrisé.

2021 sera très certainement une bonne « cuvée » pour les auteurs confinés à l'esprit prolifique et pour les lecteurs, l'occasion d'oublier une année 2020 à la « liberté encadrée ».



Bonne année à tous
Les bénévoles



Club des jeunes

L'année 2020 vu par le club des jeunes

En cette fin d'année difficile, l'heure est au bilan !

La Covid 19 nous a fortement impactés comme pour beaucoup d'autres associations et entreprises vendrennaises. Nos deux événements majeurs prévus cette année ont malheureusement dû être annulés et reportés à 2021 (Séjour ski à Saint Lary en Avril ainsi que notre tournoi annuel de badminton en Juillet). Malgré cela et après une fermeture nécessaire de nos locaux pendant la crise sanitaire, le foyer a recommencé à accueillir les jeunes de la commune en tout respect des règles sanitaires.

Notre assemblée générale se déroulera le 22 Janvier 2021 dans le réfectoire de la salle Vendrina, nous invitons tous les jeunes nés en 2007, ou avant, à venir s'inscrire à cette occasion au Club des Jeunes.

Nous avons malheureusement dû annuler notre vente annuel de viennoiseries en raison de la deuxième vague de Covid 19 et du confinement imposé en France.

La prochaine manifestation à venir est le tournoi de badminton du 3 Juillet 2021 et nous comptons sur vous pour également nous accompagner durant notre séjour au ski, ça ne sera certainement pas comme les Bronzés au ski mais ça vaut le coup de se déplacer pour voir les vendrennais sur les skis !

Les adhérents ont pu profiter et apprécier les nouveaux locaux.

Le bureau recrute !

Nous serions heureux d'accueillir de nouvelles têtes afin de nous accompagner dans la gestion de notre foyer, nous sommes également à la recherche de parents référents pour chapeauter le bureau jeunes. Nous attendons vos candidatures avec impatience !!





Club photo

Vendrennes Photo compte actuellement
25 d'adhérents.

Pour vous renseigner sur les activités du club, vous pouvez nous contacter :

☞ Par mail :

vendrennes.photo@gmail.com

☞ Par le site internet :

www.vendrennesphoto.com/

☞ Facebook :

www.facebook.com/vendrennes.photo

Le club doit faire face à un double enjeu ; répondre aux besoins des nouveaux adhérents sans oublier ses membres fidèles et expérimentés désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs techniques.

Afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place au sein du club, nous proposons des animations adaptées au niveau de chacun mais aussi des activités en groupe dans lesquelles photographes novices et chevronnés se côtoient.

Lors de ces rencontres, nous abordons les fondamentaux de la photographie, les techniques de prise de vue, le studio et les bases du post-traitement numérique. Tout au long de la saison nous proposons des sorties sur des thématiques diverses (paysage, sport, portrait, macrophotographie, urbanisme,.. etc) ainsi que des ateliers sur des thèmes précis.

Rendez-vous fixé
cette année 2021,
date à laquelle
notre club fêtera
ses 40 ans
à l'occasion
de l'exposition.

Les rencontres mensuelles venant rythmer la saison sont des moments importants de la vie du club, les adhérents se retrouvent pour partager leurs expériences et leurs conseils.

Des formations sont proposées aux novices, encadrés par les membres expérimentés du club, afin de leur permettre d'acquérir les bases de la photographie.

Le calendrier du club s'étale de septembre à juin, mais toute personne désireuse de nous rejoindre peut le faire en cours de saison.

Composition du bureau

Yves HERBRETEAU - Co Président
Vincent DRONNEAU - Co Président
Dominique PINEAU - Trésorier
Patrick BONNENFANT - Secrétaire
Nathalie RONDEAU - Membre
Nicolas DRAPEAU - Membre



Les Z'amis de la MARPA

Comme d'autres associations, l'année 2020 pour les Z'amis de la MARPA, fut mise au ralenti. Pour les résidents, ces mesures ont été préjudiciables. Ils ont besoin de motivations et de relations extérieures.

Deux animations ont eu lieu avant le confinement :

Janvier: Spectacle avec «*Taisez donc vôt goule, ve connaissez rin !!!*»

Février: Soirée bottereaux.

Des œufs en chocolat ont été offerts à Pâques.

Des propositions d'animations émergent en solo. Chacun essaie de s'adapter à la situation. Décembre sera peut-être favorable ?... L'association compte sur les familles pour faire leur possible auprès de leur parent.

Les activités prévues en 2020 sont reportées en 2021.

Bonne et heureuse année 2021 à tous.



Les Z'amis de la MARPA



Vendrennes Volley Ball

Pour cette nouvelle saison le VVB c'est un peu plus de 50 licenciés, avec différentes équipes, les débutants, 2 équipes de M13, l'équipe féminine M15, l'équipe régionale masculine et l'équipe des loisirs.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les matchs de l'équipe régionale masculine qui seront joués à Vendrennes (sous condition que les mesures sanitaires soient levées) :

- 19h30, Samedi 23 janvier, contre St Léger sous Cholet
- 19h30, Samedi 30 janvier, contre Boufféré (**tirage au sort de la bourriche**)
- 19h30, Samedi 06 février, contre Mayenne
- 19h30, Samedi 20 mars, contre Le Mans
- 15h30, Dimanche 11 avril, contre Longué

Si vous souhaitez découvrir le volley, peu importe votre âge, n'hésitez pas à nous contacter : vendrennesvb@live.fr.

Cette année nous avons un seul entraîneur pour l'ensemble de nos équipes, Khalid Satour entraîne les débutants et les M13 le mercredi, l'équipe régionale masculine le jeudi soir, et l'équipe féminine M15 le vendredi soir. Les loisirs s'entraînent quand à eux le lundi soir.

Khalid Satour est ancien joueur professionnel, il a évolué en compétition internationale, avec l'équipe nationale du Maroc.



Le bureau du VVB se compose cette saison de 9 personnes :

Liliane Mandin, Présidente du club
Mélanie Petiteau, Vice présidente
Aubin Chabot, Secrétaire
Josselin Gaborit, Secrétaire adjoint
Mariette Rousseau, Trésorière
Laurie Cabrol, Trésorière adjointe
Elodie Petit, Corinne Mandin et Olivier Gaborieau, membres.

Cette saison est particulière, notamment avec la crise sanitaire de la Covid19, pourtant nous avons eu la chance de pouvoir organiser notre vide grenier annuel le premier dimanche de septembre. Il faut noter que ce vide grenier a été un réel succès, avec 82 exposants, et de nombreux chineurs et visiteurs qui ont pu profiter de cette belle journée ensoleillée. Nous remercions par ailleurs les exposants, les visiteurs et également les personnes qui nous ont aidés à mettre en place et à organiser l'événement dans les meilleures conditions.

Au mois d'octobre, nous avons organisé avec l'accueil périscolaire « Les Arlequins », une matinée sportive, avec la découverte du volley-ball. Nous remercions le périscolaire, les enfants et les joueuses de l'équipe M15 qui ont assuré cette initiation.

A l'heure où nous rédigeons cet article, nous ne pouvons pas assurer que nos événements prévus pour 2021 auront lieu, notamment notre tournoi de tripléte, et Festy volley qui devrait avoir lieu à Vendrennes.

Pour cette nouvelle saison nous remercions également nos partenaires qui nous soutiennent chaque année. Si vous souhaitez devenir partenaire du VVB, n'hésitez pas à nous contacter : vendrennesvb@live.fr.

Retrouvez toute l'actualité du club sur notre page Facebook :

Vvb Vendrennes Volley Ball.

Nous souhaitons à tout le monde une belle saison, et nous vous attendons nombreux pour supporter et encourager nos équipes.



Sportivement !

Le bureau du VVB.



USMV Union Sportive Mesnard-Vendrennes

Pour la saison 2020-2021, le club comprend 212 licenciés.

Avec la frustration d'une année passée inachevée, l'équipe fanion termine dernière de son groupe avec une seule victoire à son actif. Elle évoluera donc en 3^{ème} division cette saison. Après s'être confrontés aux équipes de D2, nous espérons que les joueurs pourront mettre en pratique leur expérience à ce niveau, afin de les voir reprendre leur place, en terminant en haut de tableau.

La réserve se maintient en division 4 après avoir fini la saison 5^{ème} de leur groupe avec des résultats plutôt satisfaisants. Nous envisageons donc le maintien pour notre équipe B.

Lambert BÉNÉTEAU s'engage pour une 4^{ème} année en tant qu'entraîneur/joueur auprès des seniors masculins. Il accompagnera de nouveau, l'équipe première tandis que Mickaël BROCHOIRE et Axel GABORIEAU, continueront de gérer l'équipe réserve.

Concernant l'équipe féminine qui a vu le jour l'an passé, elle se compose cette saison de 20 joueuses encadrées par Augustin LALLEMAND, Mathieu DROUET et Stephen GODET. Après une saison difficile, remplie de défaites mais surtout d'apprentissage, nous comptons sur les nouvelles recrues pour les pousser à la victoire.

L'objectif général du club est de faire évoluer ces différentes équipes afin de maintenir la dynamique des années passées et atteindre le haut de tableau ou même la montée. Nous comptons sur l'investissement et le dévouement de tous afin d'atteindre ces résultats.

Les jeunes des catégories U6 à U13 évoluent sur nos terrains le samedi.

Les U6 sont encadrés par Sébastien PALIERNE, Killian CHAUVET et Enzo DURET ; les U8-U9 par David BRÉMAND, Mattéo COUTANT, Jessy LIAIGRE, Quentin BERTAUD et Théo JOBARD.

Les U10-U11 sont encadrés par un nouvel éducateur diplômé, Cyril GAUTHIER.

Tandis que les U12-U13 sont de nouveau dirigés par Benjamin GUÉRIN cette saison.

En ce qui concerne les catégories U14-U15-U16-U17 et U18, nous poursuivons le groupement jeunes avec le club de Mouchamps-Rochetjoux.



Nous remercions plus particulièrement les maires des communes de Mesnard et de Vendrennes ainsi que tous les bénévoles, sponsors et bien évidemment nos plus fidèles supporters, qui restent présents autour des terrains pour encourager nos joueurs à chaque match malgré les conditions sanitaires actuelles.

Au vu du contexte sanitaire actuel, la soirée annuelle n'a pas eu lieu. Le bureau a réfléchi à une alternative

Pour tous renseignements, merci de contacter Emmanuel BLANCHARD au 06 77 37 89 41, Morgan RAPIN au 06 17 70 22 74 ou par mail au club : USMV85.foot@gmail.com ou encore la page Facebook : « USMV ».

conviviale et vous propose donc une soirée avec des repas à emporter, initialement prévue le Samedi 14 Novembre en collaboration avec **votre Marché le mardi soir** , reportée ultérieurement au vu du confinement.

A ce jour, le rituel tournoi de sixte est maintenu à la date du : **Samedi 12 Juin 2021** au stade Roger COLOMBEL à Mesnard-la-Barotière.

Nous vous rappelons également que la boutique du club a ouvert ses portes l'année passée et que les joueurs, parents ou supporters peuvent commander leurs équipements. Pour cela, merci de contacter Léonie DALLET : leonie.dallet@gmail.com.



Le club propose également une vente de calendrier où vous pourrez retrouver les photos de chaque équipe ainsi que le tableau des matchs pour les équipes seniors. Merci de vous orienter vers Valérie RONDEAU si vous êtes intéressés au : 06 89 37 97 96.

Vous pouvez consulter notre site internet : <http://usmv-football.footeo.com/> qui est devenu incontournable, vous y retrouverez toute l'actualité du club, les convocations, résultats, sponsors...



UNC/AFN

Union Nationale des Combattants SECTION de VENDRENNES (Vendée) AFN - SOLDATS de France - OPEX

Conformément à nos statuts, l'Assemblée Générale annuelle s'est déroulée après convocation le 19 février 2020 avec 39 adhérents présents (sur 46 membres) et la participation de Roselyne Phlipart (Maire) et de Gérard Gallard (Correspondant Défense). Après l'accueil, le président a fait respecter une minute de silence à la mémoire des défunts. Le secrétaire a présenté le rapport d'activités, et le trésorier, le rapport financier. Jean-Claude Limousin n'a pas souhaité se représenter après 27 années passées au sein du Conseil d'Administration et du bureau. Le résultat du vote a reconduit Rémy Durandet et Daniel Moreau, tiers sortant, et Gabriel Blanchard est élu en remplacement de Jean-Claude Limousin.

Merci et Bravo Jean-Claude pour ces 27 années passées au conseil d'administration de notre section comme : secrétaire adjoint, secrétaire puis Président durant 12 années ...

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 27 Février pour procéder à l'élection du bureau suivant :

Président ⇒ Roger GABORIT
Vice-Président ⇒ Claude PIVETEAU
Vice-président ⇒ Daniel MOREAU
(responsable Drapeaux et matériel)
Secrétaire ⇒ Rémy DURANDET
Trésorier ⇒ Michel LALLEMAND

COMMÉMORATIONS et CÉRÉMONIES :

5 Décembre 2019 : Comme chaque année nous nous sommes retrouvés pour honorer la mémoire de nos 3 camarades Vendrennais « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie.

Mars 2020 : Coronavirus, restrictions sanitaires, confinement résultats : **Commémoration du 8 Mai 1945** ; restreint à 4 personnes.

Pèlerinage National Lourdes ; reporté au 4-8 Juin 2021,

Congrès UNC Départemental (14 Juin 2020) prévu aux Herbiers reporté au 6 Juin 2021 puis au 4 Juillet 2021...

Commémoration du 11 Novembre 1918 : Cérémonie réduite au minimum avec la présence de Madame le Maire, du 1^{er} adjoint, le « Correspondant défense » et de 8 représentants UNC dont 2 Porte-Drapeaux.

ANIMATIONS :

Concours de belote du 26 janvier 2020 :

Bonne participation et bon résultat

Après-midi dansant du 29 Mars 2020 : Annulé.

Journée détente : Annulé

... ET POUR 2021 ??? ... Soyons optimistes !!!

Les dates sont retenues pour d'éventuelles manifestations :

31 Janvier 2021 ☞ Concours de belote,

4 Février 2021 ☞ Assemblée Générale de la section,

28 Mars 2021 ☞ Après-midi dansant ou concours de belote

Juillet 2021 ☞ Congrès départemental aux Herbiers

Des nouveautés à l'Union Nationale des Combattants ...

L'U.N.C. Vendée s'est réunie en **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire** le 3 octobre 2020 à la Roche-sur-Yon afin de présenter et adopter de nouveaux statuts... En effet, compte tenu de l'évolution de notre société et du monde combattant, il apparaît nécessaire d'adapter ces statuts.

En voici quelques éléments :

Au niveau local, le terme « **Section** » serait remplacé par « **Association** », Vendrennes deviendrait : **UNC Association Vendrennes**.

Qui peut être adhérent(e)s : tous les anciens combattants, veuves, OPEX (Opérations Extérieures), Soldats de France... Sous le terme de « Membres associés » s'ajouteraient tous membres (actifs ou

retraités) d'organisations portant l'uniforme ; Gendarmerie, Police (Nationale et Municipale), Pompiers, membres d'organismes ou associations de type Croix Rouge, Secouristes, etc... ainsi que tous les élus... A chacun(e) la liberté d'adhérer en fonction de ses convictions ou motivations...

Objectifs :

Maintenir et faire perdurer le « **Devoir de mémoire** » envers tous les Français « **Morts pour la France** » pour la **défense de notre pays et de nos libertés** ; de penser, de religion, d'expression ...

Porter et transmettre les valeurs patriotiques et républicaines pour la tolérance et le maintien de la **PAIX. Cette PAIX qui n'est jamais acquise, mais toujours en construction** ; par et pour chacun d'entre nous.

A méditer : (Citations du Maréchal Foch) - En 1920, suite au traité de Versailles, il disait :

« *Ce n'est pas une paix, c'est un armistice de 20 ans* »

« *Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir...* »

« *Les peuples cessent de vivre quand ils cessent de se souvenir* »

Club des Aînés de Vendrennes

Malheureusement, cette année, avec la COVID 19, toutes les manifestations ont été annulées. Sauf le pique-nique de fin de saison, le mardi 30 Juin où 39 personnes se sont retrouvées à la Tricherie pour cette journée. En Septembre, nous avons voulu reprendre les activités, mais, là encore, le confinement est revenu nous obligeant à arrêter tous loisirs. Pour 2021, nous ne sommes pas en mesure de vous donner de date. À toutes et tous les retraités Vendrennais, portez-vous bien. Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. Nous espérons une année meilleure. Pour tous renseignements, merci de vous adresser aux membres du Bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Club des Aînés s'est réuni en Assemblée Générale le 5 février 2020 en présence de représentants de la commune et une grande majorité d'adhérents.

Après l'accueil du Président et l'instant de recueillement à la mémoire des défunts, suivirent la présentation du rapport d'activités par le secrétaire, et le rapport financier par le trésorier, ainsi que l'élection du tiers sortant qui voyait le départ de Jean-Claude LIMOUSIN, membre du Conseil d'Administration depuis de nombreuses années. Merci à Jean-Claude pour les services rendus au sein du Club. Nicole BARBARIT, élue, le remplace au sein du Conseil d'Administration. Bienvenue à Nicole.

Après élection, le bureau se compose comme suit :

Président : Yannick DRONNEAU

Vice-Présidents :

Rémy DURANDET et Françoise TURCOT

Secrétaire : André OUVARD

Secrétaire adjoint : Jean-Louis TRICOIRE

Trésorier : Rémy SOULARD

Trésorier adjoint : Marie-Thérèse MAINDRON

Membres : Bibiane BROSSET, Edith CHAUVET, Monique CHAUVET, Marcel GUILBAUD, Nicole BARBARIT, Madeleine TURCOT.

Contact : Yannick Dronneau

Tél : 02.51.66.01.87

Mail : ydronneau@sfr.fr

Les associations hors commune



pour tous, toute la vie, partout

Association du service d'aide à domicile

Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile : familles, personnes âgées ou en situation de handicap

Nos valeurs :

- ♦ La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- ♦ Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- ♦ Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

Bénévole à l'ADMR, rejoignez-nous ! Notre association locale ADMR est composée par une équipe de bénévoles qui est en contact à la fois avec les personnes aidées et avec les salariés.

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de Beaurepaire/Mesnard-la-Barotière/Vendrennes compte 11 bénévoles et 12 salariés spécialement formés.

PERMANENCES À MESNARD-LA-BAROTIÈRE - SEMAINE PAIRE
Le mardi de 9h30 à 11h30 - 11 rue Vieille Église

Nos services à domicile pour tous :

- * Aide et accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap
- * Garde d'enfants et domicile
- * Ménage/repassage
- * Courses et repas
- * Sorties et loisirs
- * Suite à une hospitalisation
- * Aide à la toilette
- * Accompagnement d'enfants en situation de handicap
- * Soutien à l'occasion d'un changement familial
- * Téléassistance
- * Garde de jour et de nuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

☎ 02.51.67.20.77 - paysdesherbiers@admr85.org



L'AMAD des 3 Chemins a fusionné avec d'autres services du département, et se nomme à partir de maintenant **ADAMAD NORT-EST VENDÉE**

Association Départementale d'Accompagnement et de Maintien A Domicile

L'AMAD des 3 Chemins conserve son activité sur le même territoire, le Nord Est Vendée.

Nous intervenons sur 8 communes : Chambretaud, Saint Paul en Pareds, Rochetrejoux, Mouchamps, Vendrennes, Mesnard la Barotière, Beaurepaire et les Herbiers.

Pour qui ?

Notre SERVICE DE SOINS s'adresse :

- * aux personnes de plus de 60 ans, dépendantes et/ou en situation de handicap,
- * aux adultes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques

Pour quoi ?

Pour accompagner :

- * les personnes qui souhaitent rester vivre à leur domicile.
- * les aidants, dans la bienveillance, en leur donnant des conseils pratiques
- * les atteintes dues au vieillissement et/ou à la maladie.
- * le retour à domicile après une hospitalisation.

Comment ?

Les INFIRMIÈRES COORDINATRICES

- * évaluent la perte d'autonomie et établissent un projet de soins individualisé avec la personne accompagnée.
- * encadrent l'équipe d'aides-soignants.

Les AIDES-SOIGNANTS assurent à domicile

- * des soins personnalisés : hygiène et confort, mobilisations, transferts et habillage,...
- * des conseils en matière de : prévention (*alimentation, repos, médicaments, hydratation...*), d'adaptation (*aide à la mobilisation, stimulation à la marche...*), d'amélioration du quotidien...

Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (prise en charge SS).

Pour nous contacter : Mme DAVID Blandine - Infirmière coordinatrice

Pôle santé Notre Dame - 17 rue St Etienne - 85500 Les Herbiers - ☎ 02 51 67 27 23

Centre de santé infirmier



L'Equipe du secteur :

Emilie, Aurélie, Audrey,
Manon, Marjorie.



L'équipe d'infirmières du centre de santé infirmier de Mouchamps assure les soins auprès des patients 7 jours sur 7 sur prescription médicale.

- À domicile sur les communes de Rochetrejoux, Mouchamps, Vendrennes, l'Oie et Sainte Florence
- Au pôle santé, 1 rue des jardins à Mouchamps, sur RDV uniquement en cette période COVID.
- Aurélie, Audrey, Emilie, Manon et Marjorie interviennent sur le secteur d'Essarts en Bocage (Ste Florence et l'Oie) et Vendrennes.

TELEPHONE MOUCHAMPS : 02 51 66 26 06

Le centre de santé infirmier de Mouchamps est une des antennes rattachée au centre du Boupère. C'est une association ADMR, gérée par des bénévoles présidée par Claude Pasquier de la Flocellière. Des bénévoles seront toujours les bienvenus.

	Sur rendez-vous pour prises de sang	Sur rendez-vous pour tout soin
LUNDI	7h00/7h30	12h30/13h00
MARDI	8h00/8h30	
MERCREDI	7h00/7h30	
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		

Les infirmières assurent aussi les tests PCR sur RDV au pôle santé

Pour tout renseignement administratif, vous pouvez joindre les secrétaires au

02 51 91 44 83

- ⇒ le lundi : de 13h30 à 17h30
- ⇒ les mardi et jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- ⇒ Le mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- ⇒ Le vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h00



NOVALISS



Novaliss, l'insertion par le travail au cœur du territoire

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'association Novaliss intervient sur 30 communes des Pays de Mortagne-sur-Sèvre, des Herbiers et de Pouzauges. Retour sur une année révélatrice de notre engagement solidaire.

2020, une année en demi-teinte

Comme vous vous en doutez, notre association a aussi dû faire face à cette période si particulière du confinement, prendre des décisions face à l'épidémie, mettre en place de nouvelles règles de travail sans oublier d'apprendre à travailler à distance. Bref, cette année a été, pour nous tous, permanents, membres du bureau, clients et salariés, inédite.

Face à la crise sanitaire, notre première décision a été à destination de nos salariés. En effet, au mois de mars, l'association a fait le choix de maintenir leurs salaires, sur les heures qui auraient dû être réellement effectuées. Puis, nos salariés ont bénéficié du chômage partiel en avril et mai.



Grâce à l'implication de tous, salariés et Conseil d'Administration, nous avons relevé les manches... Les consignes sanitaires ont été strictement mises en place et l'ensemble de nos salariés ont été formés et accompagnés à ces évolutions.

Même si certaines missions ont dû être arrêtées, nos clients ont continué à nous faire confiance et de nouvelles demandes sont arrivées.

NOVALISS : SIÈGE SOCIAL

6 rue des Arts - 85500 LES HERBIERS

ANTENNE

12 rue du Vieux Château – 85 700 POUZAUGES

PERMANENCE – Centre de la petite Enfance

Avenue des Madeleines – 85 290 MORTAGNE sur SEVRE

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Tél : 02.51.67.05.56

www.novaliss.fr

Retrouvez toutes nos annonces sur notre site internet : www.novaliss.fr ou Facebook novalissemploi

2020, un nouveau Conseil d'Administration :



Elus ou bénévoles, les membres de notre Conseil d'Administration sont tous des acteurs de notre territoire. Suite aux élections municipales, une nouvelle équipe dirigeante a vu le jour avec, à sa tête, Françoise LERAY et Jean-François GUITTON qui se partagent la présidence.

2020, un nouveau projet, VITA AIR :



L'enjeu de la démarche VITA AIR est de construire une offre de services en ressources humaines à destination des entreprises en valorisant les atouts des demandeurs d'emplois possédant des compétences vérifiées au cours de leur parcours professionnel.

Une méthode gagnant-gagnant où l'entreprise sera accompagnée dans son recrutement et où le salarié aura l'opportunité de valoriser les compétences acquises tout au long de sa vie.

Pour plus d'info, rendez-vous sur le site de notre fédération : www.coorace.org

Les recrutements continuent :

Pays des Herbiers, Mortagne ou Pouzauges, des offres de mission sont à pourvoir : agent de service, employé de nettoyage, agent polyvalent de restauration, etc. Vous recherchez un emploi, un complément d'heures ou vous souhaitez découvrir de nouveaux métiers, contactez-nous.

Novaliss en quelques chiffres...

- ⇒ 221 salariés accompagnés
- ⇒ 40 000 heures de travail pour nos salariés en parcours
- ⇒ Un chiffre d'affaires de 860 000 € annuel



Comité de jumelage

LE COMITÉ DE JUMELAGE AU RALENTI

Comme toutes les autres années, 2020 a commencé par l'Assemblée Générale qui s'est déroulée fin janvier. Elle a été suivie par le traditionnel bal musette, le premier dimanche de mars.



Entre temps, le 22 février, quelques amateurs de rugby ont pu se rendre à Cardiff (déplacement organisé par nos amis de Newtown) pour le match du Tournoi des 6 Nations « Galles-France ».



L'événement musical du mois d'avril devait réunir l'orchestre symphonique de l'école de Musique des Herbiers et les groupes musicaux de Newtown.

Depuis plus d'un an, ce projet se préparait avec de nombreux échanges entre M. Yviquel, directeur de l'école de musique, et les responsables gallois. L'étude et la mise en place des morceaux de musique conjointement choisis, l'organisation générale, tout était prêt.

Mais voilà, l'apparition de la Covid 19 nous a obligés à tout annuler : le concert bien sûr mais aussi, la visite des Espagnols en Mai, le « Food and drink » à Newtown en Septembre ainsi que la venue des Allemands en Octobre.



Le contact n'a pas été perdu pour autant, puisque, avec internet, nous avons eu quelques « visio-échanges » avec les trois villes.

Pendant le confinement, les cours de langues se sont poursuivis par internet, grâce aux efforts des professeurs et des élèves. Début octobre les cours ont pu reprendre grâce à la mise à disposition par la municipalité, des salles.



Nous restons optimistes, puisque dans le cadre « grandir en famille » mis en place par la Communauté de Communes, nous proposons un atelier cuisine le 22 décembre à Saint Paul-en-Pareds, sur le thème « gâteaux de Noël », bien entendu si la situation sanitaire le permet !

Nous avons commencé à prévoir l'année 2021 en programmant l'Assemblée Générale le 29 janvier, probablement salle du Pontreau aux Herbiers.

Une visite de nos amis allemands est prévue ainsi qu'une rencontre avec le nouveau bureau de Coria, les dates restant à définir.

Nous avons également le projet de visioconférences avec chaque ville jumelée durant le premier semestre ; cette idée est à l'étude et nous communiquerons en temps utile.



Le Comité est ouvert à toutes et tous, vous êtes les bienvenus.

N'hésitez pas à consulter notre site www.jumelage-paysdesherbiers.fr



**TOUTES LES LOCATIONS DE SALLES ONT ÉTÉ ANNULÉES DEPUIS MARS 2020.
ELLES REPRENDRONT QUAND LES CONSIGNES DE L'ÉTAT LE PERMETTRONT.
ESPÉRONS AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION EN 2022
AU CAS OÙ...**

TARIFS MUNICIPAUX 2021

ÉCLAIRAGE SALLE DE SPORTS	CHAUFFAGE FOYER RURAL	MONNAYEUR CAMPING CAR
Le jeton ½ heure : 0.40 €	Le jeton : 2.50 €	Le jeton : 3 €

LOCATION SALLES			
	VENDRENNES		EXTÉRIEUR
	Associations	Particuliers	
Salle Vendrina (vin d'honneur)	Gratuit	100 €	150 €
Salle Vendrina (sépulture)	---	50 €	---
Salle Vendrina (repas famille, concours, conférence, congrès)	Gratuit	150 €	300 €
Salle Vendrina 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	210 €	480 €
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire	Gratuit	220 €	400 €
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	300 €	500 €
Réfectoire + cuisine	Gratuit	100 €	150 €
Réfectoire + cuisine 2 jours (sans ménage entre les deux)	---	180 €	230 €
Réfectoire (sépulture)	---	30 €	---
Réfectoire (repas famille)	---	70 €	120 €
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions associations	Gratuit	---	25 €
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions d'entreprises, particuliers	---	40 €	60 €
Utilisation de la salle Vendrina par les associations de Vendrennes pour repas, buffet, soirée dansante sans but lucratif	Gratuit	---	---
Verrière pour vin d'honneur – quand les autres salles sont louées	---	30 €	---
Salle de Sports (loto,...)	Gratuit	---	---
Salle terrain de foot (uniquement pour le 31/12)	---	50 €	---
Les associations utilisant la salle de sports sont prioritaires pour l'utilisation de la Verrière			
Un chèque de caution de 500 € sera exigé à la remise des clés pour chaque salle + 30 € forfait ménage pour le réfectoire			
Un chèque de caution de 250 € sera exigé à la remise des clés pour la salle au terrain de foot			

SONORISATION DE LA SALLE VENDRINA	
Location aux associations	gratuit
Location aux particuliers	20 €
Un chèque de caution de 400 € sera exigé à la remise des clés	

PERCOLATEUR	
Location aux associations	gratuit
Location aux particuliers	10 €
Un chèque de caution de 300 € sera exigé à la remise des clés	

PHOTOCOPIES

Format A4

Noir et Blanc

- ☞ particuliers : 0.20 €
- ☞ associations : 0.05 €

Couleur

- ☞ particuliers : 0.50 €
- ☞ associations : 0.35 €

Format A3

Noir et Blanc

- ☞ particuliers : 0.40 €
- ☞ associations : 0.10 €

Couleur

- ☞ particuliers : 1 €
- ☞ associations : 0.70 €

CIMETIÈRE

TARIF DES CONCESSIONS D'UNE DURÉE DE 30 ANS	CAVURNE	MODÈLE ALVÉOLAIRE (Type Sycomore)
CONCESSION (droit de jouissance)	100 €	100 €
REDEVANCE Pour l'usage de la case lors de	700 € (tombale comprise)	700 €
	300 € (sans la tombale)	Porte comprise
TOTAL PRIX Pour la famille dans le cas d'une 1 ^{ère} acquisition de la concession	800 €	800 €
CONCESSION D'UNE DURÉE DE 30 ANS POUR SUPPORT DE MÉMOIRE "JARDIN DU SOUVENIR"	50 €	



LOCATION DU MATÉRIEL du COMITÉ DES FÊTES

Pour tout renseignement ou réservation : contacter Jean-Michel TRAINÉAU ☎ 06 79 22 87 48

Matériel à louer	Quantité	Associations de Vendrennes	Particuliers de Vendrennes	Particuliers et associations extérieures	Cautions
Plancha (gaz)	1	Gratuit	10 €	15 €	150 €
Friteuses (électriques 220 v)	2	Gratuit	10 €	15 €	200 € l'unité
Tables	35	Gratuit	1.50 €	2 €	15 €
Chaises	90	Gratuit	0.15 €	0.30 €	15 €
Barnum	1	Gratuit	30 €	50 €	500 € l'unité
Barnums	3	Gratuit	60 € ou 100 € les 2	80 €	500 € l'unité
Barnum	1	Gratuit	120 €	160 €	1000 € l'unité
Vaisselle rendue propre	250	Gratuit	0.50 €	0.50 €	1 € le couvert

Vous trouverez ci-contre le résumé succinct des différents comptes-rendus qui ne comprennent que les évènements qui nous ont paru essentiels. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : www.vendrennes.com

Séance du 29 Septembre 2020

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Sandra GODET qui a donné pouvoir à Marie-Jeanne GODET, Sonia CHENOUDARD et Stéphane BARBARIT.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Mélanie LOIZEAU a été nommée secrétaire de séance

Mr Aymeric COLETTA, chef du service Urbanisme et Habitat à la Communauté de Communes est intervenu en début de séance afin de présenter les différentes missions de son service : Instruction des différentes autorisations d'occupation du sol (permis de construire, déclaration préalable...), cadastre informatisé, habitat (différentes aides pour la rénovation énergétique, les commerces...), élaboration du PLUiH.

1 – Rénovation salle Vendrina et salle de sports

Les services techniques de la Communauté de Communes ont élaboré un prévisionnel des surfaces qu'il conviendrait d'avoir suite à l'enquête réalisée auprès des associations communales. Ils

travaillent maintenant à la création d'un plan d'aménagement et du chiffrage financier. Lorsque ces éléments seront connus, les commissions "bâtiments" et "vie associative" étudieront le dossier en détail.

2 – Tarifs municipaux 2021

L'ensemble des tarifs municipaux actuels a été reconduit à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

3 – Décisions modificatives

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été adoptées à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

QUESTIONS DIVERSES

Présence aux réunions adjoints/délégués

Un planning va être élaboré permettant aux conseillers municipaux d'assister à tour de rôle aux réunions adjoints/ conseillers délégués du lundi.

Séance du 27 Octobre 2020

Membres présents : tous les membres en exercice.

Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Madame Séverine RIPOCHE a été nommée secrétaire de séance.

1 – Règlement intérieur du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a adopté le règlement fixant les règles de son fonctionnement interne, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

2 – Logements ancienne mairie

Les travaux s'achèvent dans les prochaines semaines. Les locataires prendront possession des logements à partir du 15 décembre 2020. Autorisation a été donnée à Mme le Maire de signer les baux de location.

3 – Remboursement extincteur par le Club des Jeunes

Un extincteur du local du foyer des jeunes a été percuté. Le remboursement du rechargement (51.06 € TTC) va être sollicité auprès du Club.

4 – Assurance statutaire du personnel

Le contrat d'assurance actuel arrive à échéance au 31.12.2021. Ce contrat couvre les risques statutaires des agents (arrêts maladie, accidents du travail...). La commune va adhérer au groupement mis en place par la Maison des Communes afin de lancer une nouvelle procédure de mise en concurrence.

5 – Décisions modificatives

Les modifications nécessaires à l'exécution du budget ont été adoptées à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

QUESTIONS DIVERSES

Eglise

Elle est actuellement fermée au public pour raison de sécurité. Une réparation est nécessaire sur la charpente. Des jauges témoins vont être posées sur les fissures.

MARPA

Les résidents peuvent continuer à recevoir des visites dans la limite de 2 personnes en même temps, avec un accès par l'extérieur.

Informations diverses - Coordonnées - Permanences

CULTE

PAROISSE ST JEAN LÈS PAILLÉ

Permanences :

Vendrennes: imp. Clarisse samedi 10h-12h

Tél: 07 67 31 38 59

St Fulgent tous les jours : 9h30 -12h

16h-19h (sauf samedi après-midi)

Tél: 02 51 42 62 31 stjeanpaille@wanadoo.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS DES HERBIERS

6, rue Tourniquet BP 405

85504 Les Herbiers Cedex

Tél: 02 51 66 82 27

RAM RELAIS DES ASSISTANTS

MATERNELS DU PAYS DES HERBIERS

Permanences à Vendrennes le 1er lundi.

Du mois de septembre à juin de 14h à 19h au centre périscolaire

Tél: 02 51 57 33 54

ram@paysdesherbiers.fr

CIAS : CENTRE INTERCOMMUNAL DES AFFAIRES

SOCIALES

Transport solidaire

6, rue Tourniquet 85500 Les Herbiers

Tél: 02 51 91 29 78 - cias@lesherbiers.fr

MDSF (MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES)

Préserver l'autonomie des personnes âgées

Accompagner les personnes en situation de handicap

Agir en faveur de l'insertion

Protéger l'enfance

Soutenir la démographie médicale

Avenue de Gaulle

mdsf.herbiers@vendee.fr

Tél : 02 51 67 61 00

www.vendee.fr

A.D.M.R. Permanence Mesnard la Barotière

11, rue de la Vieille Eglise

Mardi de 9h30 à 11h30 semaine paire

Tél: 02 51 67 20 77 (bureau des Herbiers)

paysdesherbiers@admr85.org

ADAMAD Nord-Est

Association de maintien à domicile

17 rue St Etienne-Pôle santé Notre-Dame

85500 Les Herbiers.

Tél: 02.51.67.27.23

amad3chdirection@orange.fr

A.D.M.R.

Centre de santé infirmier de Mouchamps

1 rue des Jardins

85640 MOUCHAMPS

Tél: 02 51 66 26 06

Renseignements administratifs

02 51 91 44 83

ENFANCE MALTRAITÉE - Tél: 119

PÔLE EMPLOI

8 rue de l'Oiselière 85500 Les Herbiers

Tél: 39.49-www.pole-emploi.fr

NOVALISS

6 rue des Arts Les Herbiers

Tél: 02 51 67 05 56

www.novaliss.fr contact@novaliss.fr

MSSION LOCALE DU HAUT BOCAGE

Rue de l'Etendue 85500 Les Herbiers

Tél: 02 51 66 81 15

contact@mlhb.fr - www.mlhb.fr

ANTENNA

Centre de formation professionnelle

L'Etendue 85500 Les Herbiers

Tél: 02 51 66 82 82

contact@antenna.fr-www.antenna.fr

LA MAIN TENDUE

Service à domicile pour personnes âgées

et personnes indépendantes

14, rue Maréchal Leclerc

85500 Les Herbiers. Tél: 06 08 18 53 03

SECOURS CATHOLIQUE

Tél: 06 52 51 52 90

equipelocale.saintfulgent@secours-catholique.org

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Tél: 06 77 34 02 23- ajl.gaufreteau@orange.fr

F.N.A.T.H.

Association des accidentés de la vie

84 av. Georges Clémenceau

85500 les Herbiers. Tél: 02 51 37 06 15

jeannoel.maryvonne@gmail.com

ALCOOLIKES ANONYMES

Centre du Brandon

3 rue de Clisson Les Herbiers

Tél: 07 80 55 31 01 ÉCOUTE: 0 820 32 68 83

www.alcooliques-anonymes.fr

SOS FEMMES VENDÉE

accueilfemmes@wanadoo.fr

Tél: 02 51 47 77 59

ALLO ECOUTE PARENTS

Des professionnels au téléphone pour échanger,

comprendre, se rassurer, orienter

Lundi 11h30-13h30 Mercredi 9h30-11h30

Vendredi 14h-16h

Tél: 02 51 06 31 44 (numéro vert)

ASSOCIATION VALENT HAUY

Au service des aveugles et malvoyants

39 bis rue de la Marne BP 639

85000 La Roche sur Yon Tél: 02 51 37 22 22

comite.vendee@avh.asso.fr

<http://larochesuryon.avh.asso.fr>

ADAVIP85

Association d'aide aux victimes (physiques, psychologiques, vol...)

Tél: 09 62 05 98 30

francevictimes85lry@orange.fr

CONJOINTS SURVIVANTS

PARENTS D'ORPHELINS

15 rue Anatole France

85000 La Roche sur Yon

Tél: 02 44366170 / 02 51 68 32 13

advic85@sfr.fr

SUICIDE ÉCOUTE

Tél: 01 45 39 40 00

www.suicide-ecoute.pads.fr

JALMALV85 (Jusqu'à La Mort Accompanyer La Vie)

Tél: 02 51 36 10 26 - contact@jalrav85.fr

<http://www.jalrav85.fr>

MDAV (MAISON DÉPT. DES ASSOCIATIONS)

184 boulevard Aristide Briand

85500 LA ROCHE SUR YON

Tél: 02 51 41 30 62 - contact@mdavendee.fr

www.mdavendee.fr

MDPH (MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES)

185 boulevard du Maréchal Leclerc

85500 LA ROCHE SUR YON

Tél: 0800 85 85 01

www.vendee.fr

MEDIATION FAMILIALE

Rue des Bains douche

85500 LES HERBIERS

Tél: 06 89 63 44 57

mediationfamiliale.lesherbiers@mediations49.fr

Sur RDV : Tous les jours sauf le mardi

www.mediations49.fr

AGENCE POSTALE

Horaires :

Du mardi au vendredi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h00

Tél : 02 51 66 06 27

MAIRIE

Horaires :

Semaine paire :

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Semaine impaire :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture le samedi matin

Tél : 02 51 66 08 22

Rétrospective 2020



Vœux 2020 de la commune salle Vendrina



Février : Repas des Aînés



Janvier à la MARPA
Vœux des CM2



CONFINEMENT
Le marché reste ouvert !



Fin Mai les enfants retournent à l'école et à la cantine
Casse-tête des distanciations auxquelles ils se prêtent avec bonne volonté



Septembre
Le vide-grenier attire les foules



Octobre : Re - confinement
juste après la Joséphine !



An aerial photograph of a park in Vendrennes, France, during autumn. The image shows a winding path through a landscape of trees with vibrant autumn foliage in shades of red, orange, and yellow. Some trees are bare, showing their intricate branch structures. The ground is covered with fallen leaves, and the overall scene is bathed in the soft light of late autumn.

Mairie de Vendrennes

8 bis, route de l'Océan – 85250 Vendrennes

Tél: 02 51 66 08 22

mairie.vendrennes@wanadoo.fr

accueil.mairie.vendrennes@orange.fr

*Prairie du Benêt
vue du ciel
en Novembre*